



2001-2002

**Annual Report
Public Safety**

**Rapport annuel
Sécurité publique**



2001 - 2002 Annual Report

Published by:
Department Public Safety
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 2002

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

Typesetting:
Department of Public Safety

ISBN 1-55396-024-6

ISSN 0847-5687

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2001 - 2002

Publié par:
Ministère de la Sécurité publique
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 2002

Couverture:
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

Photocomposition:
Ministère de la Sécurité publique

ISBN 1-55396-024-6

ISSN 0847-5687

Imprimé au Nouveau-Brunswick

The Honourable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenant Governor of the Province of New
Brunswick

May it please your Honour:

It is my pleasure to submit to your Honour the
Annual Report of the Department of Public
Safety for the fiscal year April 1, 2001 to
March 31, 2002.

Respectfully submitted,

Margaret-Ann Blaney
Minister
Public Safety

The Honourable Margaret-Ann Blaney
Minister
Public Safety
Legislative Assembly
Fredericton, N. B.

Madam Minister:

On behalf of the staff of the Department, I am
pleased to present to you the Annual Report
describing the operation of the Department of
Public Safety throughout the 2001/02 fiscal
year.

Respectfully submitted,

Brian Alexander
Deputy Minister
Public Safety

L'honorable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenante-gouverneure de la
province du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenante-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport
annuel du ministère de la Sécurité publique
pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2001 et
se terminant le 31 mars 2002.

Je vous prie d'agréer, Madame la
Lieutenante-Gouverneure, l'assurance de ma
très haute considération.

La ministre de la Sécurité publique,

Margaret-Ann Blaney

L'honorable Margaret-Ann Blaney
Ministre de la Sécurité publique
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Madame la Ministre,

Au nom du personnel du Ministère, je suis
heureux de vous présenter le rapport annuel du
ministère de la Sécurité publique, qui décrit les
activités du Ministère au cours de l'exercice
2001-2002.

Veillez agréer, Madame la Ministre,
l'expression de ma considération distinguée.

Le sous-ministre de la Sécurité publique,

Brian Alexander

Table of contents

Introduction	7
Organizational Charts	12
Corporate Services	14
Highlights	14
Financial Services	15
Information Technology	15
Human Resource Services	16
Administrative Services	17
Policy & Public Affairs	18
Highlights	18
Policy & Planning	18
Legislation Development	19
Public Affairs	19
Community & Correctional Services	21
Highlights	21
Legislative Mandate	22
Division Services	23
Victim Services	23
Support to the Administration of Justice	24
Offender Risk Assessment & Case Management	25
Adult Offender Services	26
Alternative Measures	26
Fine Option Program	26
Probation	27
Conditional Sentence	27
Community Service Order	27
Program Interventions	28
Adult Custody	29
Provincial Correctional Institutions	29
Adult Custody Admissions	29
Temporary Absence Program	29
Federal Correctional Facilities	30
Young Offender Services	31
Alternative Measures	32
Fine Option Program	32
Probation	32
Community Service Orders	33
Intensive Support Programs for Youth	33

Table des matières

Introduction	7
Organigrammes	12
Services ministériels	14
Faits marquants	14
Services financiers	15
Technologie de l'information	15
Ressources humaines	16
Services administratifs	17
Politiques et affaires publiques	18
Faits marquants	18
Politiques et planification	18
Élaboration des lois	19
Affaires publiques	19
Services communautaires et correctionnels	20
Faits marquants	20
Mandat législatif	22
Services de la Division	23
Services aux victimes	23
Soutien de l'administration de la justice	24
Évaluation du risque posé par le contrevenant et gestion de cas	25
Services aux contrevenants adultes	26
Programme de mesures de rechange	26
Programme d'option-amende	26
Probation	27
Peine avec sursis	27
Ordonnance de travail bénévole	27
Interventions dans le cadre de programmes	28
Services de garde pour adultes	29
Établissements correctionnels provinciaux	29
Admissions sous garde de contrevenants adultes	29
Programme d'absence temporaire	29
Établissements correctionnels fédéraux	30
Services aux jeunes contrevenants	31
Programme de mesures de rechange	32
Programme d'option-amende	32
Probation	32
Ordonnance de travail bénévole	33
Programme de réadaptation intensive pour les jeunes contrevenants	33

Program Interventions	33	Interventions dans le cadre de programmes	33
Youth Custody	33	Services de garde pour adolescents	33
Open Custody	33	Garde en milieu ouvert	33
Secure Custody	34	Garde en milieu fermé	34
Youth Advocate	34	Défenseur des droits des jeunes	34
Safety Services	36	Services de sécurité	36
Highlights	36	Faits marquants	36
Policing and Emergency Services	37	Services de police et d'urgence	37
Security & Emergency Initiative	37	Initiative en matière de sécurité et d'urgence	37
Chief Firearms Office	38	Bureau provincial des armes à feu	38
Emergency Measures Organization	39	Organisation des mesures d'urgence	39
Office of the Fire Marshall	41	Bureau du prévôt des incendies	41
Policing Services	43	Services de police	43
Licensing & Records	45	Licences et dossiers	45
Compliance	46	Contrôle de la conformité	46
National Safety Code	47	Code national de sécurité	47
Commercial Vehicle Enforcement	47	Application des lois sur les véhicules utilitaires	47
Sheriff Services	49	Services des shérifs	49
Coroner Services	49	Services des coroners	49
Liquor, Lotteries & Tobacco Enforcement	50	Alcool, loteries et tabac	50
Inspection Services	50	Services d'inspection	50
Operational Policy	51	Politique opérationnelle	51
Appendices	53	Annexes	53
Appendix I: Boards and Commissions	54	Annexe I : Conseils et commissions	54
Appendix II: Financial Overview	56	Annexe II : Aperçu de la situation financière	56

Introduction

The Annual Report for 2001-2002 outlines the activities and major initiatives undertaken by the Department of Public Safety to meet its mission of *working together to build a safer New Brunswick*.

A number of events and accomplishments are worth noting:

- Following the tragic circumstances of September 11, 2001 public safety and security issues were elevated to the forefront. As a consequence, a Security and Emergencies Initiative commenced to ensure government services, critical infrastructure, public security and safety are maintained in times of crisis or emergency.
- A comprehensive evaluation of the Canada/N.B. Initiative was carried out. The Initiative was cited as a model, which could be applicable in other Canadian jurisdictions focusing on community-based Corrections and Restorative Justice. It was noted that the Initiative has resulted in improved Federal/Provincial collaboration in areas of mutual responsibility such as information sharing, community programming and reintegration of offenders.
- The three-year development and implementation of an automated Client Information System was completed. For the first time, correctional staff and victim services workers were able to access and share significant information to manage client files and better ensure the safety of the public. CIS has attracted the interest of other Canadian and U.S. correctional

Introduction

Le rapport annuel de l'exercice 2001-2002 décrit les activités et les principales initiatives entreprises par le ministère de la Sécurité publique pour s'acquitter de sa mission, qui est de *travailler ensemble pour bâtir un Nouveau-Brunswick plus sûr*.

Un certain nombre d'événements et de réalisations méritent d'être soulignés :

- La tragédie du 11 septembre 2001 a propulsé à l'avant-plan les questions de sécurité et de sûreté publiques. L'Initiative en matière de sécurité et d'urgence a ainsi été mise en œuvre afin d'assurer la continuité des services gouvernementaux, de protéger les infrastructures essentielles et d'améliorer la sécurité publique en situation de crise ou d'urgence.
- Selon une évaluation exhaustive de l'Initiative correctionnelle du Canada et du Nouveau-Brunswick effectuée au cours de l'exercice, l'Initiative est un modèle qui pourrait être mis en œuvre dans d'autres provinces et territoires du Canada pour offrir des services correctionnels communautaires et des services de justice réparatrice. L'Initiative a permis aux gouvernements fédéral et provincial de collaborer davantage en ce qui concerne des questions de responsabilité mutuelle comme le partage d'information, les programmes communautaires et la réintégration des contrevenants.
- L'élaboration et la mise en œuvre du Système d'information sur la clientèle (SIC) est terminée après trois ans d'efforts. Grâce à ce système informatique, les membres du personnel des services correctionnels et des services aux victimes peuvent maintenant avoir accès à des renseignements importants et les partager de façon à mieux gérer les dossiers des clients, dans l'intérêt de la

jurisdictions, as well as Correctional Service Canada.

- Public Safety and its private sector partner, xwave have been recognized for development of the Client Information System by receipt of two information technology awards (Knowledge Industry Recognition Award & Canadian Information Productivity Award)
- An All-Terrain Vehicle Task Force Report with recommendations was released, based on findings of a committee that included representatives from DNRE; Public Safety; DOT; BNB; Justice; Environment and Local Government; the NBATV Federation; the NB Trails Council; the Conservation Council; the RCMP; the NB Association of Chiefs of Police; the NB Federation of Snowmobile Clubs; the NB Aboriginal Peoples Council; and, the NB Safety Council.
- A New Brunswick Highway Safety Committee was established with a mandate to increase public awareness of road safety issues and, to develop more efficient enforcement strategies to deal effectively with such problems as impaired and other high-risk drivers.
- Based on the Red Tape Reduction Committee's recommendations, purchasing arrangements for new liquor licensees were

sécurité publique. Des organismes responsables de services correctionnels au Canada et aux États-Unis, ainsi que le Service correctionnel du Canada, ont manifesté de l'intérêt à l'endroit du système.

- Le ministère de la Sécurité publique et Xwave, un partenaire du secteur privé, ont été récompensés pour l'élaboration du SIC en recevant deux prix dans le domaine de la technologie de l'information, soit le Prix de mérite des industries du savoir et le Prix d'excellence du Concours canadien de l'informatique et de la productivité pour l'avenir.
- Le Groupe de travail sur les véhicules tout-terrain a publié le rapport des recommandations issues de ses travaux. Le groupe était composé de représentants du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie, du ministère de la Sécurité publique, du ministère des Transports, d'Entreprises Nouveau-Brunswick, du ministère de la Justice, du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, de la Fédération des véhicules tout-terrain du N.-B., du Conseil Sentiers N.-B., du Conseil de conservation, de la GRC, de l'Association des chefs de police du N.-B., de la Fédération des clubs de motoneige du N.-B., du New Brunswick Aboriginal Peoples Council et du Conseil de sécurité du N.-B.
- Un comité sur la sécurité routière au Nouveau-Brunswick a été formé et a entre autres pour mandat de sensibiliser le public aux questions de sécurité routière et d'élaborer des stratégies d'application de la loi plus efficaces pour des problèmes comme l'alcool au volant et les conducteurs à risque élevé.
- Dans le cadre des recommandations du Comité de réduction des formalités administratives, les conventions d'achat pour

simplified and, services were improved for the trucking industry.

- A number of employees were eligible for the early retirement program thereby opening the way for a rejuvenated Public Safety workforce. Through the provincial internship program and its partnership with the Université de Moncton MPA program, St. Thomas University and UNB, New Brunswick youth were provided with an opportunity to learn about the Public Service.
- An employee driven Wellness Strategy was developed resulting in a number of initiatives in different regions of the province that focused on the promotion of a healthy, productive work environment.
- Public Affairs coordinated or participated in various education/awareness campaigns relating to driver/highway safety, wood theft and trespass, emergency preparedness, community safety and crime prevention, moose-vehicle safety, child safety, and fire prevention.

Public Safety Statutes

Under the new alignment, Public Safety has jurisdiction over 24 statutes including the *Motor Vehicle, All-Terrain Vehicle, Transportation of Dangerous Goods, Corrections, Custody and Detention of Young Persons, Victim Services, Intoxicated Persons Detention, Emergency 911, Emergency Measures, Fire Prevention, Liquor Control, Lotteries* (provisions related to enforcement by inspectors), *Restricted Beverages, Film and*

les nouveaux titulaires de permis d'alcool ont été simplifiées et les services offerts à l'industrie du transport routier ont été améliorés.

- Le programme de retraite anticipée, auquel un certain nombre d'employés étaient admissibles, a ouvert les portes à un rajeunissement du personnel du Ministère. Grâce au programme de stage du gouvernement provincial et à son partenariat avec l'Université de Moncton dans le cadre du programme de maîtrise en administration publique et avec l'Université St. Thomas et l'Université du Nouveau-Brunswick, des étudiants ont pu s'initier à la fonction publique.
- Une stratégie en matière de mieux-être menée par des employés a donné lieu dans différentes régions de la province à bon nombre d'initiatives axées sur la promotion d'un milieu de travail sain et productif.
- La Section des affaires publiques a participé à diverses campagnes d'éducation et de sensibilisation, notamment sur la sécurité routière, le vol de bois et les actes d'intrusion, la protection civile, la sécurité communautaire et la prévention du crime, les collisions impliquant des orignaux, la sécurité des enfants et la prévention des incendies.

Lois relevant du ministère de la Sécurité publique

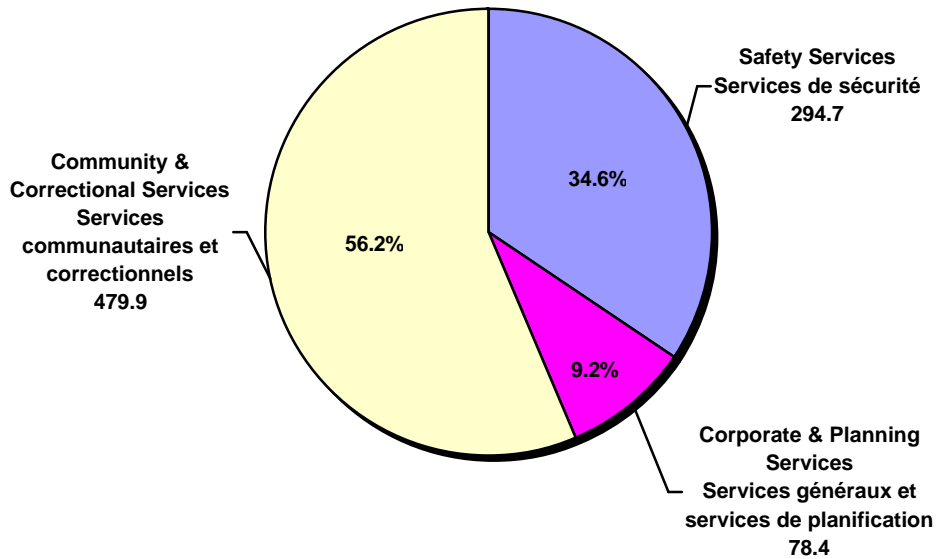
Depuis la restructuration, le ministère de la Sécurité publique est responsable de l'application de 24 lois dans les domaines suivants : *véhicules à moteur, véhicules tout-terrain, transport des marchandises dangereuses, services correctionnels, garde et détention des adolescents, services aux victimes, détention des personnes en état d'ivresse, service d'urgence 911, mesures d'urgence, prévention des incendies, réglementation des alcools, loteries* (dispositions relatives aux activités d'exécution des

Video (except classification provisions), Police (parts I and IV), Coroners, Sheriffs, Private Investigators and Security Services, Salvage Dealers' Licensing, Industrial Relations (subsection 1(8.1), Plumbing Installation and Inspection, Boiler and Pressure Vessel, Electrical Installation and Inspection, Elevators and Lifts Acts.

inspecteurs), boissons restreintes, film et vidéo (sauf les dispositions sur la détermination des cotes), police (parties I et IV), coroners, shérifs, détectives privés et services de sécurité, licences de brocanteur, relations industrielles (paragraphe 1(8.1)), montage et inspection des installations de plomberie, chaudières et appareils à pression, montage et inspection des installations électriques, ascenseurs et monte-charge.

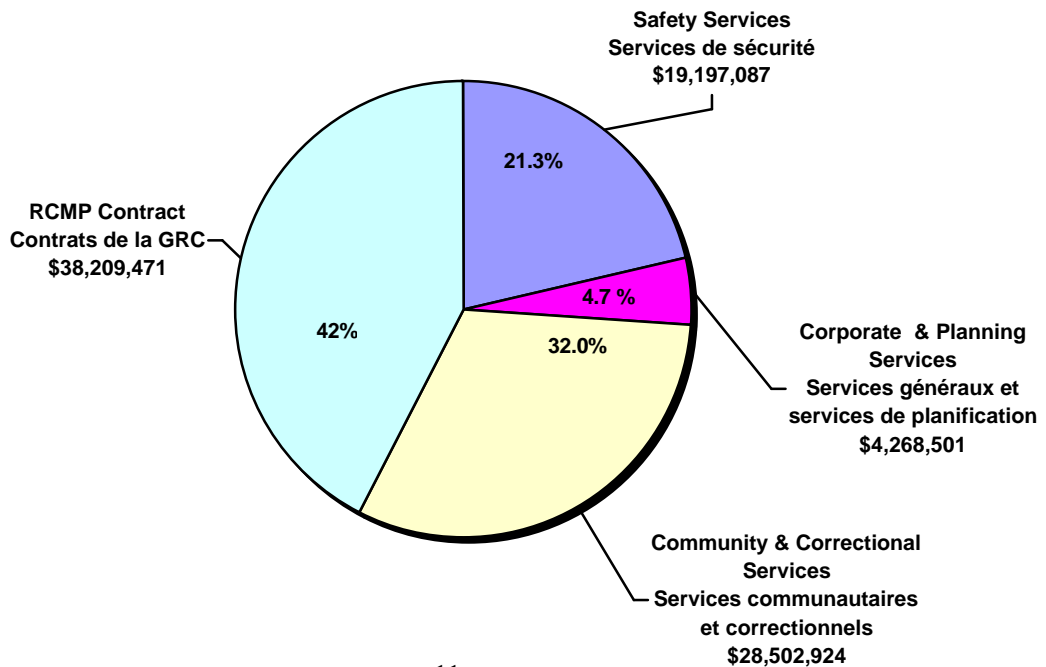
2001/2002 Percentage Allocation of Human Resources
Répartition des ressources humaines, exprimée en
pourcentage

853.0 Staff Years/853.0 années personnes

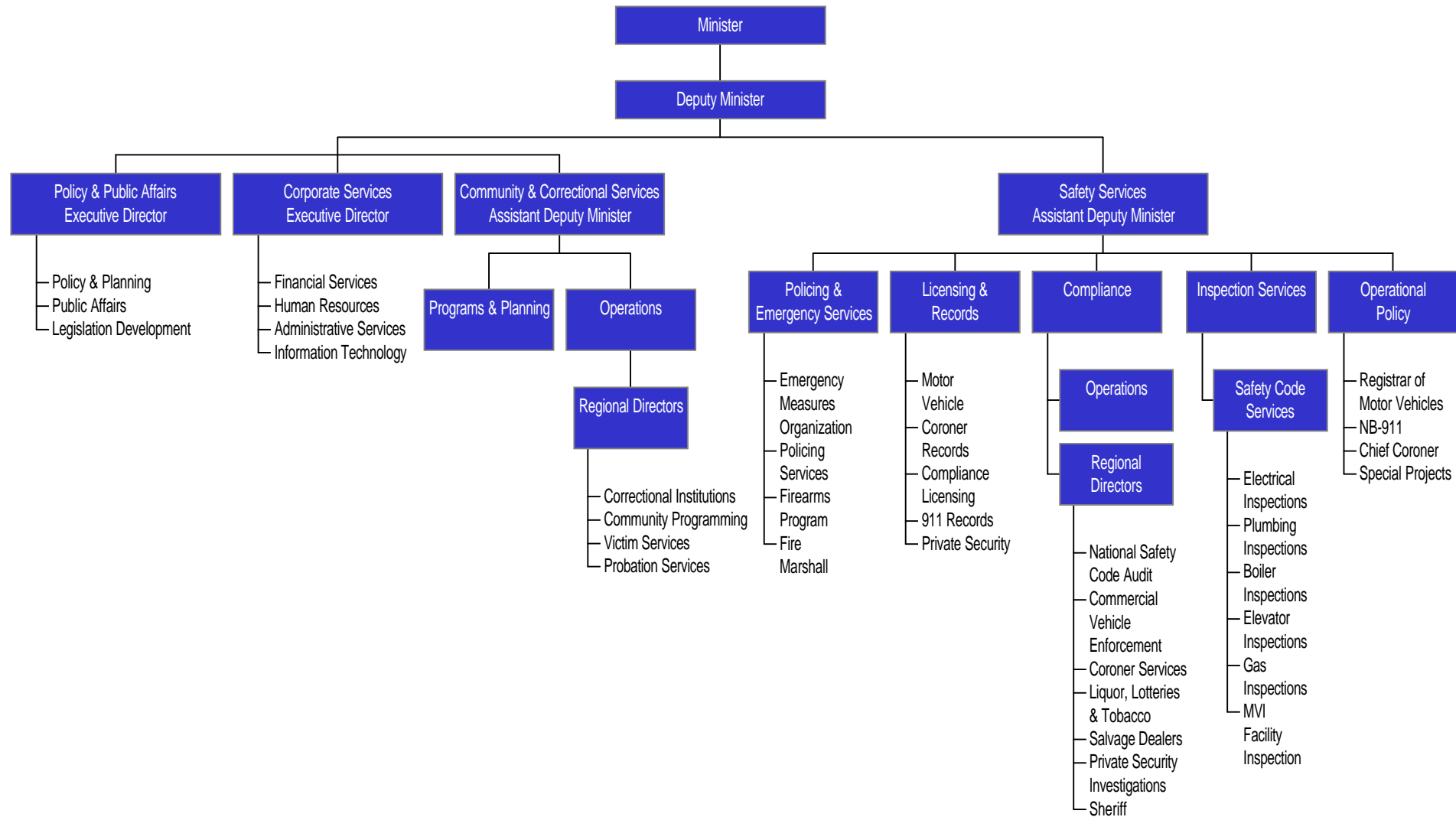


2001/2002 Percentage Allocation of Expenditures
Répartition des dépenses, exprimée en pourcentage

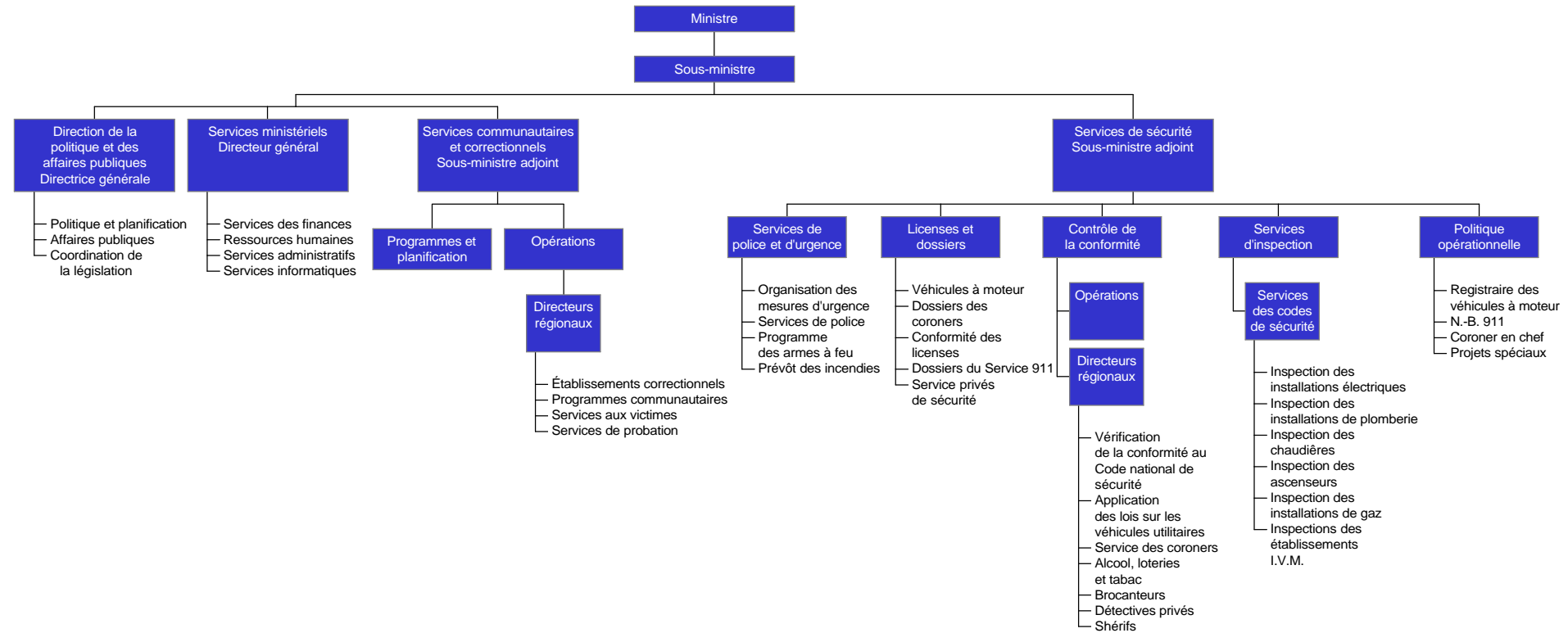
90.2 Million Dollars/90.2 millions de dollars



Department of Public Safety



Ministère de la Sécurité publique



CORPORATE SERVICES DIVISION

\$3,084,000

63.7 FTE

Corporate Services provides a range of key support and direct services, working in partnership with the other divisions of the Department to assist in the achievement of the organization's strategic goals. The Division maintains a key role in strengthening the new Department through continued change management initiatives, standardization of information systems, establishment of new financial frameworks and collocating offices throughout the province.

Highlights

- The end of the fiscal year saw a number of employees retire under the early retirement program. The Department's strategic goal of rejuvenating its workforce continues through the provincial internship program and its partnership with the Université de Moncton's MPA program, St Thomas University and the University of New Brunswick. This provides New Brunswick youth with the opportunity to learn about the Public Service.
- A training framework that serves to continuously develop employee skills and improve customer service.
- There has been increased focus on employee wellness as another means of improving customer service and valuing our employees.
- The division, in coordination with Community and Correctional Services Division, completed and implemented a

DIVISION DES SERVICES MINISTÉRIELS

3 084 000 \$

63,7 ETP

En collaboration avec les autres divisions, la Division des services ministériels fournit une vaste gamme de services de soutien et de services directs essentiels dans le but d'aider le Ministère à atteindre ses objectifs stratégiques. La Division joue un rôle clé dans la solidification de la structure du Ministère depuis sa réorganisation au moyen de la poursuite d'initiatives de gestion du changement, de la normalisation des systèmes d'information, de l'adoption de nouveaux cadres financiers et du partage des locaux dans la province.

Faits marquants

- Vers la fin de l'année financière, des employés ont pris leur retraite dans le cadre du programme de retraite anticipée. Le Ministère a poursuivi son objectif stratégique de renouvellement de la main d'œuvre au moyen du programme provincial de stage et d'un partenariat avec l'Université de Moncton et son programme de maîtrise en administration publique, l'Université St. Thomas et l'Université du Nouveau-Brunswick. Cette approche offre à des jeunes une occasion de se familiariser avec la fonction publique.
- Un cadre de formation axé sur le perfectionnement continu des compétences des employés a été adopté en vue d'améliorer le service à la clientèle.
- L'accent a été davantage mis sur le mieux-être des employés en tant qu'autre moyen d'améliorer le service à la clientèle et de valoriser les employés.
- De concert avec la Division des services communautaires et correctionnels, la Division des services ministériels a complété

computerized case management system in order to improve service to clientele across the province.

- The Information Technology branch worked with Safety Services/ Emergency Measures Organization, Communications New Brunswick and the Department of Supply and Services to make the government computer network infrastructure more robust in its ability to communicate to the public in times of crisis or emergency.

Financial Services

Financial Services ensures compliance with the requirements of various Acts, Regulations and other established financial guidelines, co-ordinates and administers the financial data base of the Department, liaises with central agencies and provides managers with support services in the areas of financial analysis and forecasting.

More specifically, these services include accounting, financial analysis, expenditure projections, co-ordination of the budget process, auditing and liaison with the RCMP respecting financial matters.

Information Technology

Information Technology services include systems consulting, coordination, development and support services, installation of computer hardware and software and their application to departmental business processes.

In addition to providing support for the existing technology base within the Department, the unit is responsible for upgrades to the Department's

la mise en œuvre d'un système informatisé de gestion de cas afin d'améliorer le service à la clientèle partout dans la province.

- La Direction de la technologie de l'information a travaillé avec l'Organisation des mesures d'urgence (Division des services de sécurité), Communications Nouveau-Brunswick et le ministère de l'Approvisionnement et des Services pour renforcer l'infrastructure du réseau informatique du gouvernement quant à la capacité de communiquer avec le public en situations de crise ou d'urgence.

Services financiers

La Direction des services financiers assure le respect des dispositions de diverses lois, règlements et autres lignes directrices établies sur le plan financier. De plus, elle coordonne et administre la base de données financières du Ministère, assure la liaison avec les organismes centraux et fournit aux gestionnaires des services de soutien dans les domaines des prévisions et de l'analyse financières.

La Direction s'occupe plus particulièrement de la comptabilité, de l'analyse financière, des prévisions des dépenses, de la coordination du processus budgétaire, de la vérification et du lien avec la GRC relativement aux questions financières.

Technologie de l'information

La Direction de la technologie de l'information offre des services de consultation, de coordination, de développement et de soutien. De plus, elle installe le matériel informatique et les logiciels et en fait la configuration en fonction des procédés administratifs du Ministère.

En plus de son rôle de soutien de l'environnement technologique du Ministère, la Direction est chargée de mettre à niveau

computer infrastructure. The unit also completed development of business applications serving both the Community and Correctional Services Division as well as the Safety Services Division.

Human Resource Services

Human Resource Services provides a comprehensive framework for organizational development, placement and succession planning. It increases the capacity of the Department to recruit, retain and motivate talented employees and it creates a climate that enables employees to develop and use their capabilities to the fullest extent, in order to further both individual and organizational goals. Creating this climate has involved a focused effort on wellness initiatives that promote and enhance the wellbeing of employees. The Department recognizes the positive relationship between employee wellness and increased productivity, improved morale and reduction absenteeism.

Specific responsibilities include personnel administration, payroll, labour relations, human relations, training and program administration, including the official language policy.

The Department of Public Safety had 12 language of service and language of work complaints during the fiscal year 2001-2002. 1/3 of the complaints were related to a new corporate folder computer messaging system, where staff can share information with fellow staff. Staff are now fully aware of the requirements for posting their messages in both official languages. The other complaints were related to the language of service. One of these complaints was not substantiated. Appropriate departmental action was taken to address the

l'infrastructure informatique de ce dernier. La Direction a aussi terminé l'élaboration d'applications de gestion qu'utilisent à la fois la Division des services communautaires et correctionnels et la Division des services de sécurité.

Ressources humaines

La Direction des ressources humaines fournit un plan d'ensemble pour le perfectionnement et le placement des employés ainsi que la planification de la relève au sein de l'organisation. Elle augmente ainsi la capacité du Ministère à recruter, à retenir et à motiver des employés de talent et crée un climat susceptible de permettre aux membres du personnel de se perfectionner et d'utiliser leurs aptitudes au maximum dans le but d'atteindre leurs propres objectifs et ceux de l'organisation. L'établissement d'un tel climat a exigé une concentration des efforts sur des projets de mieux-être qui favorisent et accroissent la satisfaction des employés. Le Ministère reconnaît les liens positifs entre le mieux-être du personnel et une productivité accrue, un meilleur moral et une baisse de l'absentéisme.

La Direction s'occupe plus particulièrement de l'administration du personnel, de la feuille de paie, des relations de travail, des relations humaines, de la formation et de l'administration des programmes, y compris la politique sur les langues officielles.

Le ministère de la Sécurité publique a reçu douze plaintes relatives à la langue de service et à la langue de travail en 2001-2002. Un tiers des plaintes portaient sur le nouveau répertoire ministériel de messages informatisés, grâce auquel les membres du personnel peuvent échanger des renseignements entre collègues. Désormais, le personnel est pleinement conscient des exigences quant à l'affichage des messages dans les deux langues officielles. Les autres plaintes portaient sur la langue de service. L'une de celles-ci était non fondée. Les

other 7 complaints.

Administrative Services

The Administrative Services Branch provides general support services such as purchasing and internal mail delivery, arranges telephone and fax installations and listings, coordinates translation services, provides central filing and oversees acquisition and renovations of office accommodations.

sept autres plaintes ont été traitées en prenant les mesures ministérielles appropriées.

Services administratifs

La Direction des services administratifs offre des services généraux de soutien comme les achats et la livraison interne du courrier, fait installer les téléphones et les télécopieurs et inscrit les numéros au répertoire, coordonne les envois à la traduction, s'occupe du classement central et encadre les activités d'acquisition et de rénovation des locaux.

Policy and Public Affairs**\$882 000****14.7 FTEs**

Policy and Public Affairs provides information, policy analysis, and advice in support of strategic planning, organization, legislation development and delivery of programs and services.

Highlights:

- Co-hosted with Justice NB Federal/ Provincial/ Territorial meetings of the Deputy Ministers and Ministers of Justice and Public Safety in St. Andrews and Moncton.
- Co-ordinated the Values Working Group which resulted in the adoption of seven Department values.
- Public affairs played a key role in co-ordinating an educational campaign in response to concerns about moose/vehicle safety.
- Pursuant to the Government's Red Tape Review initiative, amendments to the *Private Investigators and Security Services Act*, and the *Film and Video Act* were enacted to abolish the Private Investigators and Security Services Licensing Commission, and the New Brunswick Film Classification Board.

Policy & Planning

The Policy & Planning branch provides statistical analysis, policy advice and assistance in matters related to the coordination of the departmental strategic

Politiques et affaires publiques**882 000 \$****14,7 ETP**

La Division des politiques et des affaires publiques fournit des services d'information, d'analyse politique et des conseils pour soutenir la planification stratégique, l'organisation, l'élaboration de projets de loi et la prestation de programmes et de services.

Faits marquants

- La Division a été l'hôte, avec le ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick, de rencontres réunissant à Saint Andrews et à Moncton les sous-ministres et les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la justice et de la sécurité publique.
- La Division a coordonné les activités d'un groupe de travail sur les valeurs dont les travaux ont mené à l'adoption de sept valeurs ministérielles.
- La Section des affaires publiques a joué un rôle déterminant dans la coordination d'une campagne d'éducation organisée en réponse aux préoccupations soulevées concernant les accidents impliquant des orignaux.
- Dans le cadre de l'initiative gouvernementale sur la réduction des formalités administratives, des modifications à la *Loi sur les détectives privés et les services de sécurité* et à la *Loi sur le film et le vidéo* ont été adoptées en vue d'abolir la Commission des licences de détectives privés et de services de sécurité et le Bureau de cote de films du Nouveau-Brunswick.

Politiques et planification

La Section des politiques et de la planification fournit des services d'analyse statistique, des conseils en matière de politique et du soutien pour les questions qui concernent la coordination

planning process and Federal/Provincial/Territorial relations. In addition, staff provide ministerial support and liaise with central agencies and other departments.

Policy & Planning also co-ordinates crime prevention initiatives that involve building partnerships between all levels of government, the volunteer sector, business and the law enforcement community. This section works collaboratively with the federal government on the Community Mobilisation Program to help communities develop sustainable approaches to community safety and crime prevention.

Legislation Development

The Legislation Development branch is responsible for the coordination and development of relevant departmental legislation, for providing advice, and for ensuring appropriate linkages with other government departments and agencies.

Public Affairs

The Public Affairs branch provides assistance to operational Divisions to plan and implement public education/awareness campaigns related to departmental programs, services and new policy initiatives. The communications officer, in liaison with other departments, Communications New Brunswick and the Office of the Premier, is responsible for media relations, prepares speeches, news releases and ministerial statements for the Minister and/or senior departmental officials.

Other Public Affairs staff members plan and deliver public education and awareness services throughout the province, either in

du processus de planification stratégique du Ministère et les relations fédérales-provinciales-territoriales. De plus, le personnel assure la liaison avec les organismes centraux et les autres ministères et met à leur disposition l'aide du Ministère.

Cette section coordonne aussi les activités de prévention du crime qui exigent la création de partenariats entre tous les paliers de gouvernement, le secteur bénévole, le milieu des affaires et les services de maintien de l'ordre. Elle collabore avec le gouvernement fédéral au Programme de mobilisation des collectivités afin d'aider les collectivités à élaborer des approches durables face à la sécurité communautaire et à la prévention du crime.

Élaboration des lois

La Section de l'élaboration des lois coordonne et élabore les mesures législatives qui relèvent du Ministère, elle dispense des conseils et elle établit les contacts nécessaires avec les autres ministères et les organismes gouvernementaux.

Affaires publiques

La Section des affaires publiques aide les divisions opérationnelles à planifier et à mettre en œuvre des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public au sujet des programmes, des services et des initiatives stratégiques du Ministère. L'agent d'information entretient le contact avec les autres ministères, Communications Nouveau-Brunswick et le Cabinet du premier ministre; il est responsable des relations avec les médias et rédige les discours, les communiqués de presse et les déclarations ministérielles à l'intention du ministre et des hauts fonctionnaires du Ministère.

D'autres employés de la Section des affaires publiques planifient et offrent des services d'éducation et de sensibilisation du public partout

partnership with other government and non-governmental agencies, or directly to citizens.

Public Affairs also provides advice and assistance to departmental staff in matters related to the coordination of responses to requests made under the *Right to Information Act*, as well as matters related to the *Protection of Personal Information Act* and civil litigation.

dans la province, en partenariat avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ou directement à la population.

La Section des affaires publiques donne également des conseils et de l'aide en ce qui concerne la coordination des réponses aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* ainsi que les enjeux qui découlent de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de poursuites civiles.

COMMUNITY AND CORRECTIONAL SERVICES DIVISION

\$27,879,000

479.9 FTEs

The Division contributes to the protection of society by providing a range of community-based services, safe and humane custody facilities and programs for youthful and adult offenders. It also assists victims of crime through the provision of services to support recovery and to enable participation in the criminal justice process. In partnership with other government organizations and community agencies, the Division encourages the integration of offenders into the community as law-abiding citizens and endeavours to build the capacity of communities to assist in the correctional process, the prevention of crime and in restoring justice to communities.

Division Highlights

- A comprehensive external evaluation of the Canada/ N.B. Initiative was carried out. It noted that the Initiative has resulted in improved Federal/Provincial collaboration in areas of mutual responsibility such as information sharing, community programming and reintegration of offenders. The Initiative was recognized as a model that would be applicable in other Canadian jurisdictions with a focus on community-based corrections.
- An external Youth Advocate, who reports to the Minister, has facilitated improvements in internal complaint resolution mechanisms and increased opportunities for input by youth in relation

SERVICES COMMUNAUTAIRES ET CORRECTIONNELS

27 879 000 \$

479,9 ETP

La Division contribue à la protection de la société en gérant des établissements de garde sécuritaires et humanitaires ainsi qu'en fournissant une gamme de services communautaires et des programmes pour les contrevenants, jeunes ou adultes. Elle offre en outre un soutien aux victimes d'actes criminels au moyen de services favorisant leur rétablissement et permettant leur participation au processus de justice pénale. En partenariat avec d'autres organismes gouvernementaux et communautaires, la Division encourage la réinsertion sociale des contrevenants en tant que citoyens respectueux des lois et s'emploie à accroître la capacité des collectivités de contribuer au processus correctionnel, à la prévention du crime et à la justice réparatrice.

Faits marquants

- Selon une évaluation externe complète de l'Initiative correctionnelle du Canada et du Nouveau-Brunswick, cette dernière a permis d'améliorer la collaboration entre les gouvernements fédéral et provincial dans les domaines de responsabilité mutuelle comme l'échange de renseignements, les programmes communautaires et la réintégration des contrevenants. L'Initiative a été citée comme un modèle qui pourrait être utilisé dans d'autres provinces canadiennes en mettant l'accent sur les services correctionnels communautaires.
- Un défenseur externe des droits des jeunes relevant du ministre a permis d'améliorer les mécanismes internes de traitement des plaintes et a permis aux jeunes d'avoir davantage leur mot à dire sur les services.

to their care. In 2001/02, complaints to the Youth Advocate were down by 30% over the previous year.

- The three-year development and implementation of an automated Client Information System (CIS) was completed. It is used by both correctional and victim services staff to plan, deliver and monitor services, and is linked with the courts and Correctional Service Canada.
- The Department of Public Safety and Xwave have been recognized for the CIS achievement by receipt of two information technology awards (Knowledge Industry Recognition Award and Canadian Information Productivity Award).

Legislative Mandate

The Division is responsible for the administration of several federal and provincial statutes and regulations that govern the operation of the New Brunswick correctional system, and the treatment of offenders and victims of crime:

- Corrections Act
- Criminal Code
- Custody and Detention of Young Persons Act
- Conditional Release Act
- Victim Services Act
- Young Offenders Act

En 2001-2002, les plaintes adressées au défenseur des droits des jeunes ont diminué de 30 p. 100 par rapport à l'année précédente.

- La phase de développement et de mise en œuvre de trois ans du système automatisé d'information sur la clientèle a été complétée. Ce système est utilisé par le personnel correctionnel et le personnel des Services aux victimes pour planifier, fournir et surveiller les services, et il est relié aux tribunaux et à Service correctionnel Canada.
- Le ministère de la Sécurité publique et Xwave ont été récompensés pour leur réalisation en recevant deux prix dans le domaine de la technologie de l'information pour le Système d'information sur la clientèle (Prix de mérite des industries du savoir et Prix d'excellence au Concours canadien de l'informatique et de la productivité pour l'avenir).

Mandat législatif

La Division est chargée de l'application de plusieurs lois et règlements fédéraux et provinciaux qui régissent les activités du système correctionnel du Nouveau-Brunswick ainsi que le traitement des contrevenants et des victimes d'actes criminels :

- *Loi sur les services correctionnels*
- *Code criminel*
- *Loi sur la garde et la détention des adolescents*
- *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*
- *Loi sur les services aux victimes*
- *Loi sur les jeunes contrevenants*

Division Services

Victim Services

Victim Services programming assists victims of crime by:

- providing direct support in crisis situations;
- co-ordinating referrals to psychologists to deal with the trauma of being a victim of crime;
- providing victims with support throughout the criminal justice process;
- assisting in the preparation of victim impact statements;
- providing crime compensation;
- liaising with police, other criminal justice officials, and community agencies to ensure a continuum of care; and
- providing services to meet children's needs throughout the court process;.

Assistance in preparation of **Victim Impact Statements** for court resulted in 935 (738 in 2000/01) victim impact statements being submitted to Court in 2001/02.

Referral for **Trauma and Short-Term Counselling** in 2001/02 resulted in 192 (157 in 2000/01) victims receiving trauma counselling, and 345 (223 in 2000/01) victims receiving short term counselling.

Compensation for Victims of Crime resulted in 317 (264 in 2000/01) victims receiving financial compensation in 2001/02. The total compensation provided was \$261,926 (\$223,290 in 2000/01).

Direct services are provided in twelve locations across the province, by Victim

Services de la Division

Services aux victimes

Les programmes des Services aux victimes aident les victimes d'actes criminels :

- soutien direct dans les situations de crise;
- coordination des renvois vers des services de psychologues pour surmonter le traumatisme associé à la victimisation;
- soutien aux victimes tout au long du processus de justice pénale;
- aide à la préparation des déclarations sur les répercussions du crime sur la victime;
- indemnisation des victimes d'actes criminels;
- liaison avec la police, d'autres représentants du système de justice pénale et des organismes communautaires pour garantir la continuité des soins;
- prestation de services visant à répondre aux besoins des enfants pendant le déroulement du procès.

Aide à la préparation des **déclarations de la victime sur les répercussions du crime** pour le tribunal : 935 déclarations ont été présentées au tribunaux en 2001-2002 (738 en 2000-2001).

Renvois vers des services de **consultation post-traumatique et à court terme** : en 2001-2002, 192 victimes (157 en 2000-2001) se sont prévaluées des services de consultation post-traumatique, et 345 victimes (223 en 2000-2001) se sont prévaluées des services de consultation à court terme.

Indemnisation des victimes d'actes criminels : on a accordé 317 indemnités en 2001-2002 (264 en 2000-2001), pour un total de 261 926 \$ en indemnisations (223 290 \$ en 2000-2001).

Des services directs sont offerts dans douze bureaux dans la province par les

Services Co-ordinators and volunteers.

Victims of crime are treated with courtesy, compassion and with a minimal degree of inconvenience.

Support to the Administration of Justice

The Division plays a key role in support of other components of the criminal justice system. Pursuant to provisions of the Criminal Code of Canada, a Judge may direct a Probation Officer to prepare a **Pre-Sentence Report** to assist the Court in understanding the offender's background, strengths and needs and any risk to public safety. The Reports are comprehensive and require extensive investigation, including interviews with the offender, family members, employers and often victims, to ensure that all of the information required by law is presented to the Court. Increasingly, the results of risk-needs assessments, along with program options, are taken into consideration by the Judge. This information is also useful to the Prosecutor and Defense Counsel to ensure that the public interest and the offender's needs are taken into consideration. In 2001/02, 1,448 Pre-Sentence Reports were submitted.

Under the Young Offenders Act, a Youth Court Judge may request a **Pre-Disposition Report** to be utilized for a similar purpose in arriving at an appropriate disposition. Reports are prepared by Youth Probation Officers and require extensive contacts and examination of alternatives. Prosecutors and Defence Counsel also benefit from access to these Reports. In 2001/02, 769 Pre-Disposition Reports were completed. As well, both mandatory and optional reviews of custody decisions are

coordonnateurs des Services aux victimes et par des bénévoles.

Les victimes d'actes criminels sont traitées avec égards et compassion en tentant de réduire le plus possible les inconvénients qu'elles subissent.

Soutien de l'administration de la justice

La Division joue un rôle clé à l'appui d'autres composantes du système de justice pénale. Conformément aux dispositions du *Code criminel* du Canada, un juge peut demander à un agent de probation de rédiger un **rapport présentenciel** pour aider le tribunal à comprendre les antécédents, les forces et les besoins du contrevenant ainsi que les risques qu'il présente pour la sécurité du public. Les rapports présentenciels sont exhaustifs et exigent une enquête approfondie, y compris des entrevues avec le contrevenant, les membres de sa famille, ses employeurs et souvent les victimes, pour que toute l'information exigée par la loi soit présentée au tribunal. De plus en plus, les résultats des évaluations du risque et des besoins, de même que les possibilités de programmes, sont prises en considération par le juge. Cette information est également utile pour le procureur et l'avocat de la défense, qui doivent s'assurer que l'intérêt public et les besoins du contrevenant sont pris en considération. En 2001-2002, 1 448 rapports présentenciels ont été présentés.

En vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, un juge du tribunal pour adolescents peut demander qu'un **rapport prédécisionnel** soit utilisé à des fins semblables en vue d'en arriver à une décision appropriée. Les rapports prédécisionnels sont rédigés par l'agent de probation de l'adolescent et nécessitent des communications nombreuses et l'examen de toutes les possibilités. Les procureurs et l'avocat de la défense ont également accès à ces rapports. En 2001-2002, 769 rapports

provided for in the Young Offenders Act.

Adult and Youth Probation Officers must enforce the Conditions of Probation and Conditional Sentences as set by the Court. Through active supervision and program assistance, the objective is to ensure compliance. When offenders do not cooperate to fulfill their obligations, Probation Officers must bring the offender before the Court to be held accountable. In the case of Breach of Probation, the Probation Officer is required to lay a complaint to Police for investigation and initiation of a criminal charge. The Probation Officer is often called upon to testify. In **Breach of Conditional Sentence**, the Probation Officer is the Supervisor and must initiate all legal proceedings, beginning with the Supervisor's Report. As well, the Probation Officer often assists with the hearing of the breach at Court.

Offender Risk Assessment And Case Management

The Department uses objective assessment instruments as a way of predicting the risk of re-offending and to assist in the development of an appropriate case management plan for each offender focused on addressing specific needs.

All offenders under supervision receive a **Level of Services Inventory (LSI)** Assessment. The Level of Services Inventory provides a comprehensive overview of an offender's particular risks and needs.

Offenders found guilty of a sexual offence receive three additional assessments that address historical, stable and dynamic risk

prédécessionnels ont été rédigés. De plus, des examens obligatoires et optionnels des décisions en matière de garde sont prévus par la *Loi sur les jeunes contrevenants*.

Les agents de probation pour adultes et pour adolescents doivent faire appliquer les conditions de probation et les peines avec sursis imposées par le tribunal. L'objectif est d'assurer le respect des conditions à l'aide d'une surveillance active et du soutien des programmes. Lorsqu'un contrevenant ne coopère pas pour s'acquitter de ses obligations, les agents de probation doivent l'emmener devant le tribunal pour qu'il réponde de ses actes. Dans le cas d'un manquement aux conditions de la probation, l'agent de probation doit déposer une plainte à la police en vue d'une enquête et du dépôt d'accusations criminelles. L'agent de probation est souvent appelé à témoigner. Dans le cas d'un **manquement aux conditions de la peine avec sursis**, l'agent de probation est le surveillant et doit entamer la poursuite en commençant par rédiger le rapport du surveillant; de plus, il participe souvent à l'audience au tribunal.

Évaluation du risque posé par le contrevenant et gestion de cas

Le Ministère utilise des outils d'évaluation objectifs pour prédire le risque de récidive et pour contribuer à l'élaboration pour chaque contrevenant d'un plan de gestion de cas approprié qui est axé sur des besoins précis.

Tous les contrevenants sous surveillance subissent l'évaluation de l'**inventaire du niveau de service (INS)**, qui donne un aperçu complet des risques et des besoins.

Les contrevenants reconnus coupables d'une infraction sexuelle subissent trois autres évaluations qui tiennent compte des facteurs de

factors. The latter two are reviewed and updated regularly.

Adult Offender Services

Adult Offender Services are available for any adult diverted from court, remanded to custody pending court appearance, or sentenced to Probation, Conditional Sentence, or Custody for less than two years in a provincial correctional institution. Sentences administered are given by the Provincial Court and the Court of Queen's Bench under the Criminal Code of Canada, the Controlled Drugs and Substances Act, the Provincial Offences and Procedures Act and various Federal Regulatory statutes.

There are Community and Correctional Services Offices in fourteen (14) locations and also five (5) adult provincial correctional institutions which administer the following range of programs and sentences:

Alternative Measures divert adults from the formal criminal justice system and allows them to take responsibility for their actions in the community. Adults may have to make a formal apology to their victims, attend counseling, perform community service, write an essay, or pay restitution. As with youth, volunteer committees are involved in setting measures for cases referred by police.

In 2001/02, 597 (395 in 2000/01) adults were admitted to the Alternative Measures Program rather than participating in criminal court proceedings.

The **Fine Option Program** allows adults who

risque passés, stables et dynamiques. Les deux derniers sont examinés et mis à jour régulièrement.

Services aux contrevenants adultes

Les **Services aux contrevenants adultes** visent les contrevenants adultes déjudiciarisés, placés sous garde jusqu'à leur comparution devant le tribunal ou assujettis à une ordonnance de probation, à une peine avec sursis ou à une ordonnance de garde de moins de deux ans dans un établissement correctionnel provincial. Les peines sont imposées par la Cour provinciale et la Cour du Banc de la Reine en vertu du *Code criminel* du Canada, de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* et de diverses lois de réglementation fédérales.

Quatorze bureaux des Services communautaires et correctionnels et cinq établissements correctionnels provinciaux pour adultes administrent les peines et programmes suivants :

Le **Programme de mesures de rechange** destiné aux adultes permet au contrevenant d'assumer la responsabilité de ses actes au sein de la collectivité plutôt que de subir un procès. On peut lui demander de présenter des excuses officielles à ses victimes, de recevoir du counseling, de faire du bénévolat, de rédiger une composition ou de verser un dédommagement. Comme pour les adolescents, des comités de bénévoles participent à l'établissement des mesures de rechange pour les cas recommandés par la police.

En 2001-2002, 597 adultes (395 en 2000-2001) ont participé au Programme de mesures de rechange au lieu de subir une poursuite en justice pénale.

Le **Programme d'option-amende** permet aux

are unable to pay a fine due to financial hardship to provide services of an equivalent value to a community organization. In 2001/02, 665 (570 in 2000/01) adults were admitted to this Program.

Probation is a sentence of the court that allows an offender to remain under supervision in the community subject to conditions prescribed by a Judge. Conditions may include keeping the peace, being of good behavior and reporting regularly to a Probation Officer. Community service work, restitution and attendance at rehabilitative programs and counseling may also be involved.

In 2001/02, 1830 (1733 in 2000/01) adults were placed on Probation. The average monthly provincial caseload of adults on Probation was 2107.

Conditional Sentence is a court-ordered term of incarceration that is directed to be served in the community under strict conditions and supervision. In most cases, offenders must remain at their place of residence except as otherwise specified by the court. Telephone monitoring and home checks are done to ensure compliance. Other conditions like program attendance, employment and restitution may be imposed by the court.

In 2001/02, 667 (682 in 2000/01) offenders received Conditional Sentences. The average monthly provincial caseload was 292.

Community Service Order is an optional condition of Probation and Conditional

adultes de s'acquitter d'amendes qu'ils ne peuvent pas payer en raison de difficultés financières en offrant des services d'une valeur équivalente à un organisme communautaire. En 2001-2002, 665 adultes (570 en 2000-2001) y ont participé.

La **probation** est une peine du tribunal qui permet à un contrevenant de demeurer dans la collectivité moyennant une surveillance et certaines conditions prescrites par un juge. Les conditions peuvent consister à ne pas troubler l'ordre public, à bien se conduire et à se rapporter régulièrement à un agent de probation. Les travaux communautaires, la restitution et la participation à des programmes de réhabilitation et de counseling sont aussi des solutions possibles.

En 2001-2002, 1830 adultes (1733 en 2000-2001) ont été placés en probation. Le nombre mensuel provincial moyen d'adultes en probation était de 2 107 contrevenants.

La **peine avec sursis** est une période d'incarcération imposée par le tribunal qui doit être purgée dans la collectivité moyennant des conditions et une surveillance strictes. Dans la plupart des cas, les contrevenants doivent demeurer à leur domicile, à moins de dispositions contraires du tribunal. Une surveillance téléphonique et des vérifications à domicile permettent de vérifier le respect des conditions. D'autres conditions comme la participation à un programme, un emploi et la restitution peuvent être imposées par le tribunal.

En 2001-2002, 667 contrevenants (682 en 2000-2001) ont été condamnés à une peine avec sursis. Le nombre mensuel moyen d'adultes purgeant une peine avec sursis dans la province était de 292 contrevenants.

L'ordonnance de travail bénévole est une condition optionnelle de probation et une

Sentence where adults perform a court-ordered number of hours of service for community organizations.

In 2001/02, 333 (122 in 2000/01) adult offenders were ordered to do community service work.

Program Interventions

The Division utilizes new technologies and programs in an effort to assure an efficient correctional system. These include offender risk/needs assessment tools to determine security requirements, to guide program interventions and to assist the sentencing process. Programs and services are designed to address known factors that can lead to crime.

Through the assessment of risk and needs and the development of individualized case management plans that focus on behaviours that can be changed, Community and Correctional Services has determined that five core programs address the majority of adult offender issues:

- **Substance Abuse Treatment**
- **Anger Management**
- **Community Integration**
- **Partner Abuse**
- **Community Based Sexual Offender Programs**

These programs are aimed at lowering the offender's risk of re-offending by modifying the assessed anti-social factors. When pro-social changes occur in relation to these areas, the likelihood of an offender returning to criminal activity is reduced.

In 2001/02 there was a 28% increase in community-based program participation to 698

peine avec sursis au cours de laquelle les contrevenants adultes travaillent pour des organismes communautaires pendant un nombre d'heures imposé par le tribunal.

En 2001-2002, 333 contrevenants adultes (122 en 2000-2001) ont fait l'objet d'une ordonnance de travail bénévole.

Interventions dans le cadre de programmes

La Division utilise des technologies et des programmes récents afin d'assurer l'efficacité du système correctionnel, notamment les outils d'évaluation des risques et des besoins, qui permettent d'établir les exigences en matière de sécurité, d'orienter les interventions sous la forme de programmes et de faire avancer le processus de détermination de la peine. Les programmes et les services sont conçus de façon à traiter les facteurs criminogènes connus.

Grâce à l'évaluation du risque et des besoins et à l'élaboration de plans individuels de gestion de cas qui ciblent les comportements pouvant être modifiés, les Services communautaires et correctionnels estiment que cinq programmes de base abordent la majorité des problèmes des contrevenants adultes dans la province :

- **Traitement de la toxicomanie**
- **Maîtrise de la colère**
- **Intégration communautaire**
- **Violence conjugale**
- **Programmes communautaires pour délinquants sexuels**

Ces programmes visent à diminuer le risque de rechute du contrevenant en modifiant les facteurs antisociaux évalués. Lorsque des changements prosociaux se produisent relativement à ces domaines, les probabilités de récidive s'en trouvent réduites.

En 2001-2002, la participation aux programmes communautaires a augmenté de 28 p. 100,

(546 in 2000/01) and a 19% increase in program completion to 501 (421 in 2000/01). The number of programs provided across the province decreased 39% to 147 (242 in 2000/01) due to the introduction of electronic program scheduling within the Client Information System. This allowed for more efficient scheduling and use of available seats.

Adult Custody

Provincial Correctional Institutions

The Division operates five (5) adult provincial correctional institutions which hold both remanded and sentenced adults. Their capacities are as follows:

Bathurst Detention Centre	(10)
Dalhousie Detention Centre	(26)
Madawaska Regional Correctional Centre	(70)
Moncton Detention Centre	(58)
Saint John Regional Correctional Centre	(120)

Total Adult Capacity **284**

Adult Custody Admissions for 2001/02 totaled 3466 (2884 in 2000/01), which included 1410 (1253 in 2000/01) remands to custody pending court appearance.

The **Temporary Absence Program** permits sentenced provincial offenders to be conditionally released from a correctional institution for medical, humanitarian or rehabilitative reasons which facilitate re-entry

passant à 698 personnes comparativement à 546 pour l'exercice précédent, et le nombre de personnes ayant terminé un programme a augmenté de 19 p. 100, passant de 421 en 2000-2001 à 501 personnes cette année. Le nombre de programmes offerts dans la province a diminué de 39 p. 100 pour passer à 147 (242 en 2000-2001) en raison de l'introduction de la planification électronique des programmes dans le Système d'information sur la clientèle. Cette mesure a permis une planification plus efficace et une meilleure utilisation des places disponibles.

Services de garde pour adultes

Établissements correctionnels provinciaux

La Division administre cinq établissements correctionnels provinciaux pour adultes où sont détenus les contrevenants purgeant une peine ou gardés en détention préventive. Leur capacité est la suivante :

Centre de détention de Bathurst	(10)
Centre de détention de Dalhousie	(26)
Centre correctionnel régional de Madawaska	(70)
Centre de détention de Moncton	(58)
Centre correctionnel régional de Saint-Jean	(120)

Capacité totale (contrevenants adultes) : **284**

Les **admissions sous garde de contrevenants adultes** pour 2001-2002 ont totalisé 3 466 personnes (2 884 en 2000-2001), dont 1 410 adultes (1 253 en 2000-2001) gardés en détention préventive jusqu'à leur comparution devant le tribunal.

Le **Programme d'absence temporaire** permet aux contrevenants qui purgent une peine dans un établissement correctionnel provincial d'être remis en liberté sous conditions pour des motifs médicaux, humanitaires ou de

to the community. Authority for release is provided by the Prisons and Reformatory Act and the New Brunswick Corrections Act.

Offenders who apply for temporary absence are assessed by the Classification Committee of the institution. The Level of Service Inventory (LSI) risk assessment, institutional conduct, and the offender's case management plan are considered. All aspects of the proposed release plan are verified by staff, including notification to victims. Consultation with police in the location of the proposed release is done in all cases. If released, offenders are under strict conditions and are monitored.

In 2001/02, 753 (321 in 2000/01) offenders were granted full or daily temporary absences under supervision.

Federal Correctional Facilities

The Division also has access to federal custody beds in New Brunswick under a Memorandum of Understanding and Exchange of Services Agreement between the Department and the Solicitor General of Canada, as represented by the Correctional Service of Canada. These beds are located at the Dorchester, Westmorland and Atlantic Institutions. Provincial offenders serving more than 12 months and sex offenders serving more than 6 months are eligible for transfer under the Canada/New Brunswick Initiative.

In 2001/02, there were 115 (129 in 2000/01) transfers of provincial offenders to federal facilities under this initiative. The average

réhabilitation, ce qui facilite leur réinsertion dans la collectivité. Le pouvoir d'accorder la remise en liberté est fourni par la *Loi sur les prisons et les maisons de correction* et par la *Loi sur les services correctionnels* du Nouveau-Brunswick.

Les contrevenants qui présentent une demande d'absence temporaire sont évalués par le comité de classement de l'établissement. L'évaluation du risque de l'inventaire du niveau de service (INS), la conduite du détenu et son plan de gestion de cas sont pris en considération. Tous les aspects du plan de libération proposé sont vérifiés par le personnel, y compris la notification des victimes. Dans tous les cas, le service de police du lieu de la libération proposée est consulté. Les contrevenants libérés doivent respecter des conditions strictes et font l'objet d'une surveillance.

En 2001-2002, 753 contrevenants (321 en 2000-2001) ont bénéficié d'absences temporaires complètes ou de jour sous surveillance.

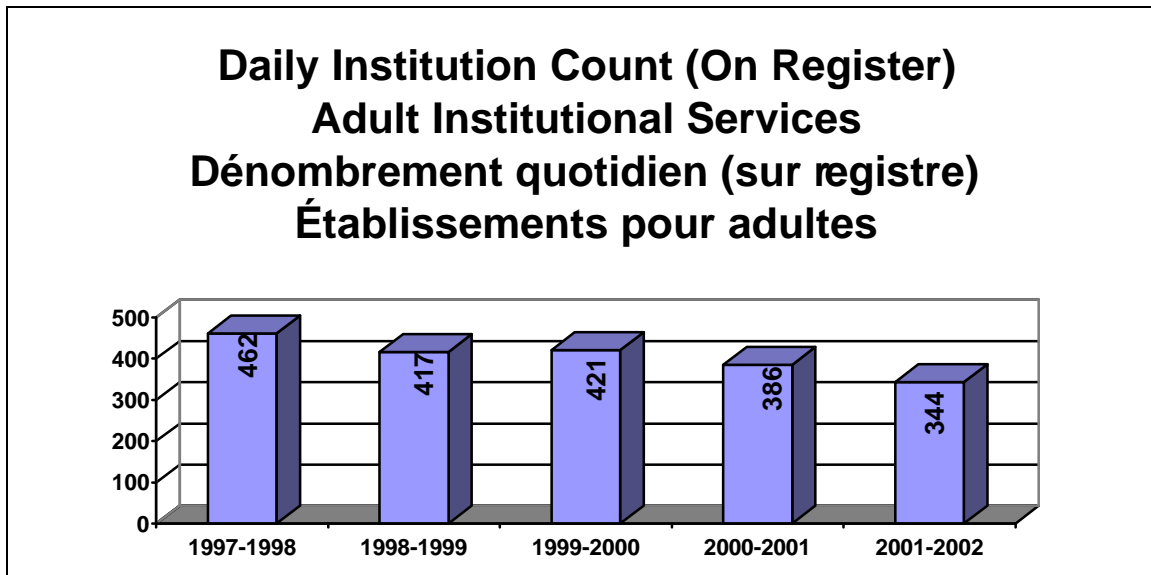
Établissements correctionnels fédéraux

La Division a également accès à des places dans des établissements fédéraux du Nouveau-Brunswick en vertu d'un protocole d'entente et d'une entente d'échange de services entre le Ministère et le Solliciteur général du Canada, représenté par le Service correctionnel du Canada. Les établissements de Dorchester, de Westmorland et de l'Atlantique sont visés par l'entente. Les contrevenants purgeant une peine de plus de 12 mois dans un établissement provincial et les délinquants sexuels condamnés à une peine de plus de six mois sont admissibles à un transfert en vertu de l'Initiative correctionnelle du Canada et du Nouveau-Brunswick.

En 2001-2002, 115 transferts de contrevenants provinciaux dans des établissements fédéraux ont eu lieu en vertu de cette initiative

daily population of provincial offenders in federal custody was 69.

comparativement à 129 en 2000-2001. La population quotidienne moyenne de contrevenants provinciaux dans les établissements fédéraux était de 69 personnes.



Young Offender Services

The Young Offender Services focus is on any youth between the age of twelve (12) and their eighteenth (18) birthday, who commits an offence and is diverted from court, remanded to custody pending a court appearance, or who receives a disposition from the Youth Court under the Young Offenders Act or the Provincial Offences and Procedures Act for Young Persons.

The Division has Community Corrections Offices in fourteen (14) locations and also operates the secure custody New Brunswick Youth Centre. Under a financial agreement with the Department of Family and Community Services, the Division has access to seven (7) community group homes and a network of approved foster homes, which are designated as places of Open Custody.

Services aux jeunes contrevenants

Les Services aux jeunes contrevenants visent les jeunes âgés de 12 à 18 ans qui sont déjudiciarisés, qui sont gardés en détention préventive jusqu'à leur comparution devant le tribunal, ou qui font l'objet d'une décision du tribunal pour adolescents en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants* ou de la *Loi sur la procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents*.

La Division compte 14 bureaux correctionnels communautaires et administre le milieu de garde fermée qu'est le Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick. En vertu d'une entente financière avec le ministère des Services familiaux et communautaires, la Division a accès à sept foyers de groupe communautaires et à un réseau de foyers d'accueil approuvés désignés comme des milieux de garde en milieu ouvert.

The Division administers the following youth programs and dispositions:

Alternative Measures divert youth from the formal court system and allows them to take responsibility for their actions in the community. Youths may have to make a formal apology to their victims, attend counselling, perform community service, write an essay, and/or pay restitution.

Community members participate in formulating Agreements with youth as volunteer members of Alternative Measures Committees. Appropriate cases for diversion are screened and referred by police, often in consultation with prosecutors.

In 2001/02, 587 (629 in 2000/01) youth were admitted to the Alternative Measures Program rather than participating in criminal court proceedings.

The **Fine Option Program** allows youth who are unable to pay a court-ordered fine to provide services of equivalent value to non-profit organizations, in the community.

In 2001/02, 87 (63 in 2000/01) youth were admitted to the Program.

Probation is a disposition of the Youth court, which allows an offender to remain in the community under supervision and bound by specific conditions prescribed by the court. Conditions may include school attendance, curfew or participation in programs.

There were 797 (718 in 2000/01) young

La Division administre les dispositions et les programmes pour jeunes contrevenants suivants :

Le **Programme de mesures de rechange** évite aux adolescents le passage par le système judiciaire officiel tout en leur permettant d'assumer la responsabilité de leurs actes au sein de la collectivité. On peut leur demander de présenter des excuses officielles à leurs victimes, de recevoir du counseling, de faire du bénévolat, de rédiger une composition ou de verser un dédommagement.

Les membres de la collectivité participent à la formulation des ententes avec les adolescents à titre de membres bénévoles des comités chargés des mesures de rechange. Les cas pouvant faire l'objet de mesures de rechange sont présélectionnés et proposés par la police, souvent en consultation avec les procureurs.

En 2001-2002, 587 jeunes (629 en 2000-2001) ont été admis au Programme de mesures de rechange au lieu de subir une poursuite en justice pénale.

Le **Programme d'option-amende** permet à un jeune contrevenant de s'acquitter d'une amende imposée par le tribunal qu'il ne peut pas payer en offrant des services d'une valeur équivalente à des organismes à but non lucratif au sein de la collectivité.

En 2001-2002, 87 jeunes (63 en 2000-2001) ont été admis au programme.

La **probation** est une décision du tribunal pour adolescents qui permet à un contrevenant de demeurer dans la collectivité moyennant une surveillance et certaines conditions prescrites par le tribunal. Les conditions peuvent inclure l'assiduité scolaire, un couvre-feu ou la participation à des programmes.

Un total de 797 dossiers de surveillance de

offender supervised probation cases opened in 2001/02. The average monthly provincial youth probation caseload was 823 (769 in 2000/01).

Community Service Orders are an optional condition of probation where youth perform a court-ordered number of hours of unpaid service to benefit their community in soup kitchens, boys and girls clubs, churches and other agencies. In 2001/02, 280 (109 in 2000/01) youth received a Community Service condition.

The **Intensive Support Program for Youth** admits youth that might otherwise receive a custody disposition to a period of more intensive probation. This enhanced program focuses on providing the youth and family access to pro-social activities. Limited admissions to the program allow for high staff/client contact and specialized interventions including curfew monitoring and family nurturing training for parents. In 2001/02, 108 youths and their families participated in the Program.

Program Interventions

The Division will be identifying needs and opportunities to enhance services that are aimed at reducing recidivism among young offenders.

Youth Custody

Open Custody is a disposition of the Youth Court that results in the placement of a youth in a community group home or a foster home for a specified time, with associated rehabilitative services. In 2001/02, 166 (190 in 2000/01) young offenders were admitted to open custody. On any given day, there were 11

jeunes contrevenants en probation ont été ouverts en 2001-2002 comparativement à 718 en 2000-2001. Le nombre mensuel provincial moyen de jeunes en probation était de 823 adolescents (769 en 2000-2001).

L'ordonnance de travail bénévole est une condition optionnelle de la probation en vertu de laquelle les jeunes contrevenants effectuent un nombre déterminé par le tribunal d'heures de travail non rémunéré pour leur collectivité (soupes populaires, clubs de garçons et filles, églises et autres organismes). En 2001-2002, 280 adolescents (109 en 2000-2001) ont fait l'objet d'une ordonnance de travail bénévole.

Le **Programme de réadaptation intensive pour les jeunes contrevenants** permet à des jeunes qui autrement feraient face à une peine d'emprisonnement de suivre une période de probation plus intensive. Ce programme renforcé fournit à l'adolescent et à sa famille un accès à des activités prosociales. Le nombre limité d'admissions au programme permet une relation suivie entre le personnel et le client et des interventions spécialisées, dont la surveillance du couvre-feu et des cours de soins familiaux pour les parents. En 2001-2002, 108 jeunes et leur famille ont participé au programme.

Interventions dans le cadre de programmes

La Division déterminera les besoins et les possibilités relativement à l'amélioration des services qui visent à réduire la récidive chez les jeunes contrevenants.

Services de garde pour adolescents

La **garde en milieu ouvert** est une décision du tribunal pour adolescents qui consiste en un placement dans un foyer de groupe communautaire ou un foyer d'accueil pendant une période déterminée, incluant la prestation de services de réhabilitation. En 2001-2002, 166 jeunes contrevenants (190 en 2000-2001) ont

youth in Open Custody.

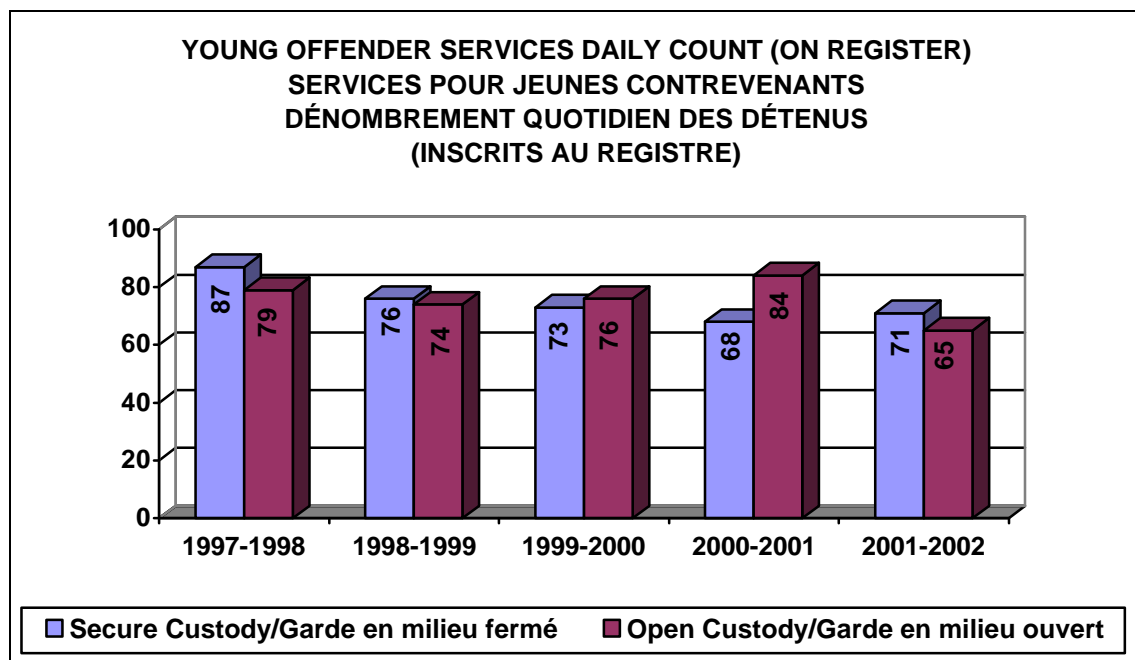
Secure Custody is a disposition of the Youth Court that results in the confinement of a youth at the New Brunswick Youth Centre in Miramichi. It is a state of the art facility with a wide array of programs and professional services for youth. The facility's approach is based on the Therapeutic Community Model which prepares youth for community re-entry. This model emphasizes self-help and the creation of a beneficial community environment based on peer support and positive role modeling.

Young offender secure custody admissions, in 2001/02, totalled 430 (415 in 2000/01). The daily secure custody population of youth was 68.

été condamnés à une peine de garde en milieu ouvert. En moyenne, chaque jour, 11 adolescents purgeaient une telle peine.

La garde en milieu fermé est une peine imposée par le tribunal pour adolescents qui prévoit une détention au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick à Miramichi, un établissement d'avant-garde offrant une vaste gamme de programmes et de services professionnels aux jeunes. L'approche utilisée est basée sur le modèle de communauté thérapeutique, qui prépare l'adolescent à la réinsertion sociale et met l'accent sur l'initiative personnelle et la création d'un milieu communautaire positif axé sur le soutien des pairs et les modèles de comportement positifs.

En tout, 430 jeunes contrevenants (415 en 2000-2001) ont été détenus en garde fermée en 2001-2002. La population quotidienne de jeunes contrevenants en milieu de garde fermé était de 68.



The **Youth Advocate** reports to the Minister and is mandated to monitor the mechanisms and processes that keep youth in our care safe from harm, and to ensure these interventions

Le **défenseur des droits des jeunes** relève du ministre et a pour mandat de surveiller les mécanismes et les procédés qui assurent la sécurité des jeunes qui sont sous la garde du

are timely, appropriate and effective. Regular visits are made to the New Brunswick Youth Centre, and Portage New Brunswick at Cassidy Lake.

In 2001/02 files were opened on 62 (92 in 2000/01) youths, all of them in secure custody at the New Brunswick Youth Centre. Of the 103 (149 in 2000/01) complaints the most prevalent concerns were:

- Unfair or inconsistent treatment from staff 31 (30%)
- Lack of staff responsiveness to requests 16 (16%)
- Shortcomings at the facility (clothing, soap, etc.) 14 (14%)

All complaints and concerns are investigated in a timely manner and brought to the attention of the appropriate authorities, for their consideration and action, as warranted.

Ministère, et de s'assurer que les interventions sont rapides, efficaces et appropriées. Il effectue régulièrement des visites au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick et à l'établissement Portage Nouveau-Brunswick à Cassidy Lake.

En 2001-2002, des dossiers ont été ouverts relativement à 62 adolescents (92 en 2000-2001) purgeant tous une peine de garde en milieu fermé au Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick. Sur les 103 plaintes (149 en 2000-2001), les préoccupations les plus courantes étaient les suivantes :

- Traitement injuste ou irrégulier de la part du personnel – 31 (30 p. 100)
- Manque de réceptivité du personnel aux demandes – 16 (16 p. 100)
- Manque de produits à l'établissement (vêtements, savon, etc.) – 14 (14 p. 100)

Toutes les plaintes et les préoccupations sont étudiées dans des délais raisonnables et portées à l'attention des autorités concernées, qui les examinent et prennent les mesures rectificatives qui s'imposent, le cas échéant.

SAFETY SERVICES DIVISION**\$53,711,000****294.7 FTEs**

The Division provides leadership in the areas of public order and community safety to preserve and enhance the quality of life in New Brunswick. The Division includes the following branches: Policing and Emergency Services; Licensing and Records; Compliance; Inspection Services; and Operational Policy.

Highlights

- During the 2001-2002 year, the Security and Emergencies Initiative was established and work continues in the following four (4) main areas:
 - Ensuring the continuity of government;
 - Protecting critical infrastructure;
 - Enhancing public security; and
 - Enhancing public safety.
- The New Brunswick Highway Safety Committee was established in 2001-2002 with a mandate to:
 - Raise public awareness of road safety issues;
 - Improve communication and cooperation among road safety agencies;
 - Develop more efficient enforcement strategies particularly with such problems as impaired driving and other high-risk drivers; and
 - Improve the collection and quality of data of road safety programs.
- During the 2001-2002 year, the Division implemented recommendations of the Red

DIVISION DES SERVICES DE SÉCURITÉ**53 711 000 \$****294,7 ETP**

La Division des services de sécurité joue un rôle de chef de file en matière d'ordre public et de sécurité communautaire afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie au Nouveau-Brunswick. La Division se compose des directions suivantes : Services de police et d'urgence; Licences et dossiers; Contrôle de la conformité; Services d'inspection; Politique opérationnelle.

Faits marquants

- Au cours de l'année 2001-2002, l'Initiative en matière de sécurité et d'urgence a été établie et les travaux se poursuivent dans les quatre principaux domaines suivants :
 - assurer la continuité du gouvernement;
 - protéger les infrastructures essentielles;
 - améliorer la sûreté publique;
 - améliorer la sécurité publique.
- Le Comité de la sécurité routière du Nouveau-Brunswick a été créé en 2001-2002 et s'est vu confier le mandat suivant :
 - sensibiliser davantage le public aux questions de sécurité routière;
 - améliorer la communication et la collaboration entre les organismes chargés de la sécurité routière;
 - élaborer des stratégies d'application de la loi plus efficaces pour des problèmes comme l'alcool au volant et les conducteurs à risque élevé;
 - améliorer la collecte et la qualité des données des programmes de sécurité routière.
- Au cours de l'exercice 2001-2002, la Division a mis en œuvre des

Tape Reduction Committee. To that end, projects completed include:

- Simplified Purchasing Arrangements for New Liquor Licensees; and
- Improved Services for Trucking Industry

Policing and Emergency Services

The Policing and Emergency Services Branch is committed to the protection of people and property through the administration of various provincial and federal acts and regulations in co-operation with stakeholders. The branch is comprised of the Chief Firearms Office, New Brunswick Emergency Measures Organization (NB EMO), Office of the Fire Marshal, and Policing Services. The provincial Security and Emergencies initiative also falls under this branch.

Security and Emergencies Initiative

Governments across North America are improving their ability to prevent and manage events that threaten the safety and security of citizens, focused by the events of September 11, 2001.

The Government of New Brunswick announced the establishment of a government-wide initiative to coordinate efforts from different levels of government and in partnership with the private sector. The Security and Emergencies Initiative is led by the Department of Public Safety and is focusing its efforts on prevention, preparedness and response.

Specific initiatives include:

- Updated provincial, government department and community emergency plans;
- Improved infrastructure to communicate with the public during crises or emergencies;

recommandations du Comité de réduction des formalités administratives. Les projets suivants ont été menés à bien :

- simplification des conventions d'achat pour les nouveaux titulaires de permis d'alcool;
- amélioration des services pour l'industrie du transport routier.

Services de police et d'urgence

La Direction des services de police et d'urgence se consacre à la protection de la population et des biens en administrant, avec l'aide de partenaires, des lois et des règlements provinciaux et fédéraux. La Direction se compose du bureau provincial des armes à feu, de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB), du Bureau du prévôt des incendies et des Services de police. L'Initiative provinciale en matière de sécurité et d'urgence fait également partie de cette direction.

Initiative en matière de sécurité et d'urgence

Partout en Amérique du Nord les gouvernements s'efforcent d'améliorer leur capacité de prévenir et de gérer les événements qui menacent la sécurité de la population, dont l'importance a été accentuée par les événements du 11 septembre 2001.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé l'établissement d'une initiative gouvernementale ayant pour but de canaliser les efforts des divers paliers de gouvernement et du secteur privé. L'Initiative en matière de sécurité et d'urgence est dirigée par le ministère de la Sécurité publique et est axée sur la prévention, la préparation et la capacité d'intervention.

Parmi les initiatives concrètes, mentionnons :

- la mise à jour des plans d'urgence du gouvernement provincial, des ministères et des collectivités;
- l'amélioration de l'infrastructure qui permet de

- A partnership between governments and the private sector to protect Canada's and New Brunswick's critical infrastructure;
- A provincial Security Program to protect people, infrastructure, documents and information technology;
- An enhanced Criminal Intelligence Service to detect, prevent, combat and control organized crime, serious crime and terrorist activity;
- Enhanced capacity to manage hazardous materials incidents provincially;
- Improved ability to manage large numbers of injured patients;
- Improved Nuclear Emergency Plan for Point Lepreau;
- Steps to integrate police, health and fire responses to chemical, biological, radiological and nuclear incidents; and
- Ten (10) new specialized RCMP positions.

Chief Firearms Office

The *Firearms Act* was passed by the House of Commons on February 14, 1995 and given Royal Assent on December 5, 1995. Most provisions of the *Act* were proclaimed on December 1, 1998. Within New Brunswick, the Minister of Public Safety has been designated as the member of the Executive Council to be the "provincial minister" for the purposes of this federal *Firearms Act*.

Provincial responsibilities include the initial licensing of individuals who own or wish to own firearms, continuous eligibility reviews, transfer of firearms ownership, authorisations to carry and transport firearms, as well as the inspection and licensing of firearms businesses, gun clubs and shooting ranges.

The responsibility for the registration of firearms

communiquer avec la population en cas de crise ou d'urgence;

- un partenariat entre les gouvernements et le secteur privé pour protéger les infrastructures essentielles du Canada et du Nouveau-Brunswick;
- un programme de sécurité provinciale pour protéger les gens, l'infrastructure, les documents et la technologie de l'information;
- amélioration du Service de renseignements criminels pour détecter, prévenir, combattre et contrôler le crime organisé, les crimes graves et les activités terroristes;
- amélioration de la capacité de gérer les incidents liés aux matières dangereuses à l'échelle provinciale;
- l'accroissement de la capacité de soigner un grand nombre de personnes blessées;
- l'amélioration du plan d'intervention en cas d'urgence nucléaire de Point Lepreau;
- l'adoption de mesures visant à intégrer l'intervention de la police, des services de santé et des services d'incendie lors d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires;
- l'ajout de dix postes spécialisés de la GRC.

Bureau provincial des armes à feu

La *Loi fédérale sur les armes à feu* a été adoptée le 14 février 1995 par la Chambre des communes et a reçu la sanction royale le 5 décembre 1995. La plupart des dispositions de la *Loi* ont été promulguées le 1^{er} décembre 1998. Au Nouveau-Brunswick, le ministre de la Sécurité publique est le membre du Conseil exécutif qui agit à titre de ministre provincial chargé de l'application de la *Loi sur les armes à feu*.

Les responsabilités des provinces comprennent l'octroi de permis aux particuliers qui possèdent ou qui désirent posséder des armes à feu, les vérifications d'admissibilité continues, le transfert de la propriété des armes à feu, les autorisations de transporter des armes à feu, ainsi que l'inspection des clubs de tir, des champs de tir et des entreprises d'armes à feu et l'octroi de permis à ceux-ci.

rests with the Canadian Firearms Registry.

There are twelve (12) provincial positions associated with the delivery of this program, five (5) regional and seven (7) in Head Office. All costs are borne by the Federal Government.

Firearms officers from the Provincial Firearms Office continued to work co-operatively in 2001-2002 with the police, providing information sessions on the *Firearms Act* and conducting investigations into high-risk applicants/license holders.

During the 2001-2002 fiscal year, a provincial shooting range standard was developed in conjunction with the Provincial Firearms Advisory Committee.

In June 2001, stakeholder meetings were held throughout the province with shooting range operators and club representatives. The provincial range inspector visited more than seventy-five (75) ranges during the year, providing advice and suggestions to the operators on how to best meet the standards.

Emergency Measures Organization

The New Brunswick Emergency Measures Organization (NB EMO) is responsible to co-ordinate preparedness for emergencies by provincial government departments and municipal governments; to provide emergency preparedness training; to co-ordinate provincial response operations during emergencies; and to administer disaster financial assistance programs. There are a number of emergency preparedness initiatives that have taken place in collaboration with other regional, municipal, national and international jurisdictions.

L'enregistrement des armes à feu relève du Registre canadien des armes à feu.

Douze postes au sein du gouvernement provincial sont associés à la prestation de ce programme, dont cinq en région et sept au bureau central. Tous les coûts sont assumés par le gouvernement fédéral.

Les préposés aux armes à feu du bureau provincial des armes à feu ont continué en 2001-2002 à travailler en collaboration avec la police, donnant des séances d'information sur la *Loi sur les armes à feu* et procédant à des enquêtes auprès des requérants et des titulaires de permis à risque élevé.

Au cours de l'année financière 2001-2002, une norme provinciale sur les champs de tir a été établie conjointement avec le Comité consultatif provincial sur les armes à feu.

En juin 2001, des réunions des parties intéressées auxquelles ont participé des exploitants de champs de tir et des représentants de clubs ont eu lieu partout dans la province. L'inspecteur provincial des champs de tir a visité plus de 75 champs de tir pendant l'année, prodiguant des conseils et offrant des suggestions aux exploitants sur la meilleure façon de respecter les normes.

Organisation des mesures d'urgence

L'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB) est chargée de coordonner la protection civile par les ministères du gouvernement provincial et les administrations municipales; de fournir une formation en protection civile; de coordonner les opérations provinciales d'intervention en cas d'urgence; et de gérer le programme d'aide financière en cas de catastrophe. Un certain nombre d'initiatives en matière de protection civile ont été mises en œuvre en collaboration avec d'autres autorités régionales, municipales,

An international hazardous materials exercise was held on the border between Maine and New Brunswick involving the weapons of mass destruction team based at Waterville, Maine, one (1) of twenty-seven (27) such teams in the US. Assistance was provided to ninety-five (95) communities, eight (8) hospitals and twelve (12) nursing homes to revise and complete their emergency measure plans.

nationales et internationales.

Un exercice international d'intervention en cas d'accident impliquant des matières dangereuses a eu lieu à la frontière du Maine et du Nouveau-Brunswick. L'équipe d'intervention en cas d'incidents comportant des armes de destruction massive basée à Waterville, dans le Maine, l'une des 27 équipes de ce genre aux États-Unis, y a participé. Un soutien a été accordé à 95 collectivités, huit hôpitaux et 12 foyers de soins pour leur permettre de réviser et de mettre au point leurs plans d'urgence.

Event/Événement	2000-2001	2001-2002
<i>Assistance provided communities</i> Soutien accordé à des collectivités	86	95
<i>Revised or completed Emergency Plans – Hospitals</i> Plans d'urgence révisés ou achevés – Hôpitaux	0	8
<i>Revised or completed Emergency Plans – Nursing Homes/Plans d'urgence révisés ou achevés – Foyers de soins</i>	11	12
<i>Revised or completed Emergency Plans – Airports</i> Plans d'urgence révisés ou achevés – Aéroports	3	0
<i>Exercises conducted involving communities, institutions, industry and private agencies</i> Exercices auxquels ont participé les collectivités, les établissements, l'industrie et les organismes privés	17	19

In 2001- 2002, ninety-one (91) of the one hundred and three (103) municipalities in the province had emergency measures plans registered with NB EMO. The Department continues to work with the municipalities that have not yet developed plans. During the year, there were nineteen (19) emergency preparedness exercises conducted involving communities, institutions, industry and private agencies.

One of the major activities of NB EMO is to put on training activities for any person who has a role to play in emergency preparedness. During the 2001-2002 year, there were one

En 2001-2002, 91 des 103 municipalités de la province ont inscrit des plans de mesures d'urgence auprès de l'OMU NB. Le Ministère continue de travailler avec les municipalités qui n'ont pas encore dressé de plan. Au cours de l'exercice, 19 exercices de protection civile ont été tenus; des collectivités, des établissements, l'industrie et des organismes privés y ont participé.

L'une des activités principales de l'OMU consiste à mettre sur pied des activités de formation pour chaque personne qui a un rôle à jouer en matière de protection civile. Au

hundred and thirty-one (131) participants in the Basic Emergency Preparedness course, fifty (50) participants in the Emergency Operations course and one (1) participant in the Basic Emergency Preparedness CD ROM Certification course.

During the 2001-2002 fiscal year, operations included:

- Evacuating and caring for residents of Pont Lafrance during a forest fire that was threatening the village;
- Providing support to stranded international passengers as a result of the closure of North American air space and seaports on September 11, 2001 by monitoring events to the City of Moncton, the only site in New Brunswick to receive additional flights; and
- Arranging counseling services for stranded cruise liner passengers in Saint John.

The Disaster Financial Assistance Program is a federal-provincial cost sharing program to help provincial governments meet the costs of disasters which exceed what they might reasonably be expected to bear on their own. During the year, NB EMO continued to administer claims under the federal-provincial Disaster Financial Assistance Program.

Office of the Fire Marshal

The Office of the Fire Marshal is accountable for carrying out the provisions of the *Fire Prevention Act*. As defined in the *Act*, responsibilities include the investigation of fires; inquiries as to the cause, origin and circumstances of any fire; inspections of buildings; regulations governing the sale of equipment and fire detection and suppression materials; and regulations governing the transportation, handling, storage and sale of combustible, flammable materials.

cours de l'année 2001-2002, 131 personnes ont suivi le cours de planification d'urgence de base, 50 le cours sur les opérations d'urgence et une le cours de planification d'urgence de base sur CD-ROM.

Au cours de l'année financière 2001-2002, les opérations d'urgence suivantes ont eu lieu :

- évacuation et prise en charge des habitants de Pont-Lafrance pendant un incendie de forêt qui menaçait le village;
- prestation d'un soutien aux passagers des vols internationaux détournés à la suite de la fermeture de l'espace aérien et des ports de mer nord-américains le 11 septembre 2001 en effectuant le suivi des événements dans la Ville de Moncton, le seul endroit de la province pouvant recevoir des vols additionnels;
- offre de services de counseling aux passagers des paquebots de croisière détournés à Saint-Jean.

Le Programme d'aide financière en cas de catastrophe est un programme fédéral-provincial à frais partagés qui a été créé pour aider les gouvernements provinciaux à assumer les coûts qui excèdent ce qu'ils pourraient raisonnablement être censés payer. L'OMU NB a continué pendant l'exercice à traiter les demandes d'indemnisation présentées en vertu de ce programme.

Bureau du prévôt des incendies

Le Bureau du prévôt des incendies est chargé de l'application des dispositions de la *Loi sur la prévention des incendies*. Telles qu'elles sont définies dans la *Loi*, ses responsabilités comprennent la tenue d'enquêtes sur les incendies; les recherches sur la cause, l'origine et les circonstances des incendies; l'inspection de bâtiments; les règlements régissant la vente d'équipement et de matériel de détection des incendies et de lutte contre les incendies; et les règlements régissant le transport, la manutention, l'entreposage et la vente de

The Office is active provincially in the area of fire prevention, carrying out numerous awareness and prevention initiatives. Responsibilities also include the determination of the content of training programs for firefighters and fire prevention. During the 2001-2002 fiscal year, the Office continued to work with stakeholders for the advancement of volunteerism in the New Brunswick Fire Service to address training and policies.

combustibles et autres matières inflammables.

Le Bureau joue un rôle actif à l'échelle provinciale dans le domaine de la prévention des incendies en mettant sur pied de nombreuses initiatives de sensibilisation et de prévention. Ses responsabilités incluent également la détermination du contenu des programmes de formation des pompiers et des programmes de prévention des incendies. En 2001-2002, le Bureau a continué à travailler avec les intervenants pour promouvoir la présence de pompiers volontaires dans les services d'incendie du Nouveau-Brunswick et pour aborder les questions de la formation et des politiques.

Activities/Activités	2000-2001	2001-2002
<i>Fires Investigated/Enquêtes sur les incendies</i>	125	107
<i>Fire Deaths/Décès attribuables aux incendies</i>	8	8
<i>Building Inspected/Bâtiments inspectés</i>	3 710	3 506
<i>Building Plans Reviewed/Plans de bâtiment examinés</i>	786	789

The Office of the Fire Marshal has entered into partnership with the New Brunswick Senior Citizens Federation (NBSCF) to deliver the "Older and Wiser Program". The program is designed to assist the fire service, community groups, home support workers, families, friends and media in educating older adults about fire safety.

Le Bureau du prévôt des incendies a conclu un partenariat avec la Fédération des citoyens âgés du Nouveau-Brunswick pour la prestation du programme Âge et sagesse. Le programme est conçu pour aider les services d'incendie, les groupes communautaires, les travailleurs de soutien à domicile, les familles, les amis et les médias à sensibiliser les personnes âgées à la sécurité-incendie.

The Office has entered into a partnership with the New Brunswick Association of Fire Chiefs, New Brunswick Association of Fire Prevention Officers, Departments of Health and Wellness, Education, and Natural Resources and Energy to deliver the Youth Fire Setter Program. The Youth Fire Setter Program is an awareness program designed to promote/foster attitudes and behaviors that will result in good fire safety practices. Presently thirteen (13) fire departments are trained in the use of this program. The office will continue to expand and enhance accessibility of this vital program.

Le Bureau a conclu un partenariat avec l'Association des chefs de pompiers du Nouveau-Brunswick, l'Association des agents de la prévention des incendies du Nouveau-Brunswick, les ministères de la Santé et du Mieux-être, de l'Éducation et des Ressources naturelles et de l'Énergie pour la prestation du Programme d'intervention auprès des jeunes pyromanes. Il s'agit d'un programme de sensibilisation conçu pour promouvoir et favoriser des attitudes et des comportements qui entraîneront l'adoption de bonnes méthodes en matière de sécurité-incendie. Actuellement, treize services

The Learn Not to Burn (LNTB) program has been underway since 1996, and we continue to promote its accessibility throughout New Brunswick. The Program takes into account what children need to know about fire and burn prevention and it teaches them in a positive, non-threatening way. Training sessions have been ongoing and will continue to be available to new teaching staff as required. The program will be monitored and any life saves and incidents of fire related successes that may arise from this program will be reported.

The Fire Service Training Standard Advisory Committee was established in 1999 and has worked on the 4th Edition of the Essentials of Firefighting. New Brunswick Community College has developed the curriculum to meet the newly adopted criteria and has had the instruction material translated.

Policing Services

Policing Services is responsible for the promotion of policing excellence in the province through training, development of professional standards and supportive policy development, audits of municipal/regional police forces and the provision of advisory services to local councils and the New Brunswick policing community.

The RCMP provides provincial policing services under contract. The Province pays seventy percent (70%) of the costs incurred. The RCMP is responsible for policing fifty-nine (59) incorporated municipalities, each with a population of less than five thousand

d'incendie ont reçu une formation sur ce programme. Le Bureau continuera à accroître et à améliorer l'accessibilité à ce programme essentiel.

Le programme Protégez-vous du feu existe depuis 1996 et nous continuerons de promouvoir son accessibilité partout au Nouveau-Brunswick. Le programme tient compte des connaissances que doivent avoir les enfants concernant la prévention des incendies et des brûlures, et les leur enseigne de façon positive et non intimidante. Des séances de formation sont offertes et continueront de l'être au nouveau personnel enseignant au besoin. Le programme fera l'objet d'un suivi et toute vie sauvée et toute réussite liée à la prévention des incendies découlant de ce programme seront soulignées.

Le Comité consultatif sur les normes de formation des services d'incendie a été créé en 1999 et s'est consacré pendant l'exercice à la quatrième édition du *Manuel de lutte contre l'incendie*. Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick a élaboré le nouveau programme d'études pour respecter les critères récemment adoptés et a fait traduire le matériel pédagogique.

Services de police

Il incombe à la Direction des services de police de promouvoir l'excellence des services policiers dans la province par la formation, l'élaboration de normes professionnelles et de directives les appuyant, les vérifications financières des services de police municipaux et régionaux et la prestation de services de consultation aux conseils locaux et au milieu policier du Nouveau-Brunswick.

En vertu d'un contrat conclu à cet effet, la GRC fournit des services de police dans la province. Le gouvernement provincial paye 70 p. 100 des coûts encourus. La GRC est chargée de la prestation de services de police dans 59 municipalités constituées qui comptent moins de 5 000 habitants et dans la plupart des

(5,000), as well as most unincorporated areas. The provincial establishment in 2001-2002 was four hundred ten (410) members. In 2001-2002, there were ten (10) municipal/regional police forces in New Brunswick.

In 2001-2002, New Brunswick Policing Standards consultations with the Implementation Advisory Board resulted in recommendations for amendment of eighty (80) of the two hundred and forty-seven (247) Policing Standards. In addition to the ongoing development of administrative and operational policies for municipal/regional police services, explicit supplementary policies were introduced in 2002 to respond to the requirements expressed in the New Brunswick Policing Standards.

Audits of municipal/regional police services are conducted to promote efficient, effective and professional police services within the province. During the 2001-2002 fiscal year, two (2) Standards Evaluations and comprehensive operational audits were completed, in addition to three (3) post-audit reviews.

The Municipal Police Assistance Fund, established in 1986 to enhance the quality of municipal policing in New Brunswick, approved thirteen (13) applications for funding of projects for a total of \$61,850 in 2001-2002.

There are also a number of projects funded on an annual basis, including the Police Operational (Computer) Reporting System, partial funding for the Crime Stoppers Program, and in-service training courses amounting to over one thousand three hundred (1,300) training days at the Atlantic Police Academy and Canadian Police College.

secteurs non constitués. La GRC comptait 410 membres dans la province en 2001-2002. Au cours de la même année, on dénombrait dix services de police municipaux et régionaux au Nouveau-Brunswick.

En 2001-2002, les consultations relatives aux Normes de police du Nouveau-Brunswick avec le Comité consultatif de mise en œuvre ont entraîné des recommandations visant la modification de 80 des 247 normes de police. En plus de l'élaboration continue de directives administratives et opérationnelles pour les services de police municipaux et régionaux, une série de nouvelles directives explicites ont été mises en œuvre en 2002 afin de répondre aux exigences rattachées aux Normes de police du Nouveau-Brunswick.

Des vérifications sont effectuées au sein des services de police municipaux et régionaux afin d'assurer l'efficacité et le professionnalisme des services de police offerts dans la province. Pendant l'année financière 2001-2002, deux évaluations de la conformité aux normes et vérifications opérationnelles complètes ont été faites, ainsi que trois examens postvérification.

En 2001-2002, le Fonds d'aide aux services de police municipaux, établi en 1986 dans le but d'améliorer la qualité des services de police dans les municipalités du Nouveau-Brunswick, a approuvé 13 demandes de financement de projets pour un total de 61 850 \$.

Parmi les projets subventionnés chaque année, mentionnons le Système (informatique) de production de rapports sur les activités de la police, une partie du programme Échec au crime et la formation en cours d'emploi, qui représente plus de 1 300 jours de formation à l'Académie de police de l'Atlantique et au Collège canadien de police.

Licensing and Records

The Licensing and Records Branch provides licensing and records maintenance for a wide range of activities, as well as managing the ongoing operations of the NB 911 service.

Licences et dossiers

La Direction des licences et des dossiers fournit des services d'attribution de licences et de gestion des dossiers pour un large éventail d'activités et gère les activités courantes du service d'urgence NB 911.

	2000-2001	2001-2002
<i>Drivers Licenses (Initial or renewal)</i> Permis de conduire (octroi ou renouvellement)	143 437	146 695
<i>Vehicle Registration/Immatriculation de véhicules à moteur</i>	641 701	658 160
<i>Dealers, Garages & Inspection Stations</i> Concessionnaires, garages et postes de vérification	2 628	3 817
<i>Liquor Licenses/Licences d'alcool</i>	1 903	1 915
<i>Liquor Permits/Permis d'alcool</i>	1 221	1 187
<i>Charitable Gaming Licenses/Licences de jeux de hasard organisés par des organismes de bienfaisance</i>	765	820
<i>Charitable Gaming Permits/Permis de jeux de hasard organisés par des organismes de bienfaisance</i>	822	977
<i>Film & Video Licenses/Licences de distribution de films et de vidéos</i>	859	914
<i>Private Investigators & Security guards</i> DéTECTIVES privés et gardiens de sécurité	1 452	1 201
<i>Identity cards (non-driving)</i> Cartes d'identité (autres que le permis de conduire)	5 304	8 404

Service New Brunswick (SNB) has responsibility for service delivery of the motor vehicle programs throughout New Brunswick, whereas the program administration and responsibility rests within the Licensing and Records Branch.

The Branch is also responsible for the accurate maintenance of all driver records including violations of the *Motor Vehicle Act* or the *Criminal Code of Canada*, collisions as well as reinstatement of driving privileges. The primary objective is to ensure that only safe drivers maintain their driving privileges. This is accomplished by imposing sanctions on drivers who accumulate demerit points to specified levels. The Branch continues to process requests for the searches of various records.

The Branch administers legislation, which requires convicted impaired drivers to participate in an alcohol re-education program

Services Nouveau-Brunswick (SNB) est chargé de la prestation des services d'immatriculation des véhicules à moteur dans l'ensemble de la province, tandis que l'administration et la responsabilité du programme incombent à la Direction des licences et des dossiers.

La Direction veille également à la tenue exacte des dossiers de tous les conducteurs, notamment en ce qui concerne les violations de la *Loi sur les véhicules à moteur* ou du *Code criminel* du Canada, les collisions ainsi que les rétablissements de permis. L'objectif premier est de s'assurer que seuls les conducteurs compétents ont le droit de conduire. Pour ce faire, des sanctions sont imposées aux conducteurs qui accumulent un certain nombre de points de démerite. La Direction traite toujours les demandes de recherches de divers dossiers.

La Direction applique les lois exigeant que les conducteurs reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies participent à un

prior to reinstatement of their driving privileges.

Under the authority of the *Motor Vehicle Act*, the Branch administers the process of mandatory periodic medical review of drivers who hold licenses Classes 1 through 4. The Medical Review Board, consisting of a team of physicians, meets regularly to provide recommendations to ensure adherence to the national medical standards that have been established for bus, truck, ambulance, automobile and taxi drivers. This Board is also consulted with regard to other classes of drivers in situations where medical opinions are required for clarification and safety. During the year, 970 cases were reviewed.

The Branch is also responsible for the data maintenance of all records associated with the NB 911 program, including civic addressing for unincorporated areas of the province. In partnership with various public safety stakeholders throughout the province, the NB 911 Operations Unit ensures accurate road network maintenance, as an integral part of the provincial NB 911 system. As well, Public Safety Answering Points (PSAP) handle calls at seven locations throughout the province; Miramichi, Moncton, Saint John, Bathurst, Edmundston, Fredericton and RCMP "J" Division. It is estimated that at least 25% of the calls received by the PSAPs originate from cellular phones.

programme de rééducation avant que leurs droits de conducteur puissent être rétablis.

En vertu de la *Loi sur les véhicules à moteur*, la Direction administre le processus relatif aux examens médicaux périodiques exigés pour les conducteurs qui sont titulaires de permis des classes 1 à 4. Le Conseil d'expertise médicale, formé d'une équipe de médecins, se réunit régulièrement afin de formuler des recommandations pour assurer la conformité aux normes médicales canadiennes établies pour les conducteurs d'autobus, de camions, d'ambulances, d'automobiles et de taxis. Il fait aussi des recommandations qui touchent d'autres catégories de titulaires de permis pour lesquelles des avis du médecin sont exigés à des fins de précision ou de sécurité. Au cours de l'année, 970 cas ont été examinés.

La Direction est aussi chargée de la gestion des données de tous les dossiers associés au programme NB 911, notamment l'établissement des adresses de voirie pour les régions non constituées de la province. En partenariat avec divers intervenants en matière de sécurité publique partout dans la province, l'Unité du service d'urgence NB 911 veille à la mise à jour exacte des données sur le réseau routier, comme partie intégrante du service NB 911 provincial. De plus, les centres de prise d'appels pour la sécurité du public répondent aux appels en sept endroits dans la province, soit à Miramichi, Moncton, Saint-Jean, Bathurst, Edmundston, Fredericton et la Division J de la GRC. Il est estimé qu'au moins 25 p. 100 des appels reçus proviennent de téléphones cellulaires.

	2000-2001	2001-2002
<i>Civic Address Requests</i> /Demandes relatives aux adresses de voirie	2 605	2 089
<i>911 Calls Received</i> /Appels reçus par le service NB 911	136 741	146 540

Compliance

The Compliance Branch enforces various acts and regulations. These include liquor

Contrôle de la conformité

La Direction du contrôle de la conformité est chargée de l'application de diverses lois et de

licensing, tobacco sales to minors, lottery administration, commercial vehicle enforcement, driver licensing school audits, National Safety Code audits, motor vehicle inspections, private investigators, and coroner investigations.

National Safety Code

The National Safety Code for Motor Carriers is a comprehensive code of fifteen (15) minimum performance standards for the safe operation of commercial vehicles. The code applies to all persons responsible for the operation of commercial vehicles on the road, including trucks, buses, tractors and trailers. The Branch is responsible for delivering a Facility Audit program that conducts on-site audits of carrier records and inspection of vehicles. Staff also provide extensive information and guidance to carriers with respect to the requirements of the National Safety Code. During the year seventy-two (72) carrier audits were conducted.

Commercial Vehicle Enforcement

The Branch has a responsibility to enhance public safety on provincial highways, to reduce highway damage caused by overweight vehicles and to provide a unified approach to Commercial Vehicle Enforcement (CVE) in New Brunswick.

Throughout the year, safety blitz campaigns are conducted across the province in locations with local, intra-provincial and extra-provincial truck traffic. Driver fitness checks and vehicle inspections are routinely conducted and information provided to drivers with respect to wheel separations and brake adjustments. In addition to CVE mobile units, other law enforcement agencies, including the RCMP

leurs règlements dans les domaines suivants : délivrance des permis d'alcool, vente de tabac aux mineurs, administration des loteries, application des lois sur les véhicules utilitaires, vérification des écoles de conduite, vérifications liées au Code national de sécurité, inspection des véhicules à moteur, détectives privés et enquêtes du coroner.

Code national de sécurité

Le Code national de sécurité pour les transporteurs routiers est un code exhaustif de 15 normes de rendement minimal pour l'exploitation sécuritaire des véhicules utilitaires. Le code vise toutes les personnes chargées de l'exploitation de véhicules utilitaires sur la route (camions, autobus, tracteurs et remorques). La Direction est chargée de la prestation d'un programme d'inspection des installations dans le cadre duquel des inspections de véhicules et des vérifications des dossiers des transporteurs sont effectuées sur les lieux. Son personnel fournit aussi beaucoup d'information et d'orientation aux transporteurs concernant les exigences du Code national de sécurité. Au cours de l'année, 72 transporteurs ont reçu la visite d'un vérificateur.

Application des lois sur les véhicules utilitaires

La Direction est chargée d'accroître la sécurité du public sur les routes de la province, de réduire les dommages causés aux routes par des véhicules ayant un poids excédentaire et de fournir une approche unifiée à l'application des lois sur les véhicules utilitaires au Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'année, des campagnes de sécurité sont organisées à divers endroits dans la province où circule le trafic local, intraprovincial et extraprovincial de camions. La compétence des conducteurs et l'état des véhicules sont vérifiés fréquemment et des renseignements sont distribués au sujet de la perte de roues et du réglage des freins. En plus des unités mobiles du Ministère, d'autres

and Municipal Police Services, participate in selected blitzes.

During the year 930,031 commercial vehicles were checked or weighed (910,878 in 2000-2001). Approximately eighteen percent (18%) of the eight thousand and eighty-two (8,082) inspections conducted were Level I inspections. During the year 6,373 charges were laid (6,937 in 2000-2001), 9,331 warnings given (9,242 in 2000-2001) and 1,063 permits issued (1,370 in 2000-2001).

Roadcheck, the International Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA) safety inspection blitz, is conducted simultaneously in Canada, the United States, and Mexico in early June. The Branch organizes and operates this vehicle inspection and highway safety promotion campaign in New Brunswick. Activities include driver and vehicle inspections, safe driver awards and the promotion of safe driving practices. Specially trained officers conduct these inspections around the clock during this seventy-two (72) hour blitz. During Roadcheck 2002, one hundred and forty (140) trucks were inspected (247 in 2000-2001) with an out of service rate of 26% (20% in 2000-2001).

Operation Air Brake is another safety promotion campaign taking place in Canada and quickly spreading in the United States. The 16-hour inspection blitzes occur three times a year, of which two are unannounced to the trucking industry. The events focus on brake inspections and are used to inform and educate truck drivers on the importance and proper methods of checking and adjusting brakes. Of the 244 vehicles inspected (223 in 2000-2001) over the three blitzes, 24 were placed out of service for brake adjustments (32 in 2000-2001) and 29 were placed out of

organismes chargés de l'application des lois, notamment la GRC et les services de police municipaux, participent à certaines campagnes.

Au cours de l'année, 930 031 véhicules utilitaires ont été inspectés ou pesés (910 878 en 2000-2001). Environ 18 p. 100 des 8 082 inspections effectuées étaient des inspections de niveau I. Au cours de l'année, 6 373 accusations ont été portées (6 937 en 2000-2001), 9 331 avertissements ont été donnés (9 242 en 2000-2001) et 1 063 permis ont été délivrés (1 370 en 2000-2001).

Roadcheck, la campagne d'inspection de sécurité de l'International Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA), se déroule au Canada, aux États-Unis et au Mexique tous les ans au début de juin. La Direction organise et met en œuvre cette campagne d'inspection des véhicules et de promotion de la sécurité routière au Nouveau Brunswick, qui comprend le contrôle des compétences des conducteurs et l'inspection des véhicules, la remise de prix aux conducteurs prudents et la promotion de la prudence au volant. Des agents ayant reçu une formation spéciale effectuent ces inspections 24 heures sur 24 pendant les 72 heures de la campagne. Parmi les 140 camions qui ont été inspectés au cours de l'opération Roadcheck 2002 (247 en 2000 2001), 26 p. 100 (20 p. 100 en 2000-2001) ont été retirés de la route.

L'Opération freins pneumatiques est une autre campagne de promotion de la sécurité qui se déroule au Canada et qui s'étend rapidement aux États-Unis. Ces campagnes éclair de 16 heures sont organisées trois fois par année, dont deux ne sont pas annoncées à l'industrie du camionnage. Elles sont axées sur l'inspection des freins et servent à informer et à sensibiliser les chauffeurs de camions à l'importance d'utiliser de bonnes méthodes pour vérifier et régler les freins. Des 244 véhicules inspectés (223 en 2000-2001) pendant les trois campagnes éclair, 24 ont été retirés de la route pour le réglage des freins (32

service for brake components (15 in 2000-2001).

Sheriff Services

Sheriff Services provides a system for the service of documents, the execution of court orders in civil matters, jury management, the transportation of individuals in custody, and the provision of court security for the Court of Queen's Bench, the Court of Appeal and the Provincial Court in certain areas of the province. During the year 17,419 (16,192 in 2000-2001) persons in custody were transported.

Coroner Services

Coroner Services provides a system to investigate all sudden and unexpected deaths in the province, holds inquests where necessary and discharges other specific statutory duties. On average, coroners investigate twenty-six percent (26%) of the approximately six thousand (6,000) deaths per year in the province.

There were two (2) inquests (1 in 2000-2001) conducted during this period. The holding of an inquest has the effect of drawing public attention to the many contributing causes of sudden and unexpected deaths. As an alternative to holding an inquest, the Office of the Chief Coroner will, in certain cases, hold meetings with families and other interested parties to point out obvious recommendations that, if implemented, could prevent death in similar circumstances.

More comprehensive information on the operations of Coroner Services is contained in the Annual Report of the Chief Coroner that is tabled in the Legislature.

en 2000-2001) et 29 à cause des composantes de frein (15 en 2000-2001).

Services des shérifs

Les Services des shérifs assurent la signification des documents, l'exécution des ordonnances judiciaires dans les affaires civiles, l'administration des jurys, le transport des détenus ainsi que la sécurité des tribunaux de la Cour du Banc de la Reine, de la Cour d'appel et de la Cour provinciale dans certaines régions de la province. Au cours de l'année, les Services des shérifs ont assuré le transport de 17 419 personnes en détention (16 192 en 2000-2001).

Services des coroners

Les Services des coroners s'occupent d'enquêter sur tous les décès soudains survenus dans la province, tiennent des enquêtes publiques au besoin et assument d'autres responsabilités prévues par la loi. En moyenne, les coroners enquêtent sur 26 p. 100 des quelque 6 000 décès qui surviennent annuellement dans la province.

Deux enquêtes publiques (une en 2000-2001) ont été menées au cours de l'année. La tenue d'une enquête publique a pour effet d'attirer l'attention du public sur les nombreuses causes de décès soudains. Plutôt que de tenir une enquête publique, le personnel du bureau du coroner en chef rencontre parfois les membres de la famille et les parties concernées pour leur faire part des recommandations évidentes qui, si elles sont mises en pratique, pourraient prévenir des décès dans des circonstances semblables.

On trouvera de plus amples renseignements sur les Services des coroners dans le Rapport annuel du coroner en chef qui est déposé à l'Assemblée législative.

Liquor, Lotteries and Tobacco Enforcement

Compliance Branch staff enforce provincial legislation and regulations under the *Liquor Control Act*, the *Tobacco Sales Act*, the *Film and Video Act*, *Restricted Beverages Act* and the *Private Investigators and Security Services Act*. Investigations are also carried out on behalf of the Atlantic Lottery Corporation.

During the year over eight thousand three hundred (8,300) investigations and inspections were conducted (Liquor 3,587, Lotteries 2,232 and Tobacco Sales to Minors 2,545).

Inspection Services

Inspection Services is a Special Operating Agency (SOA) responsible for the safety of electrical, plumbing, propane, natural and medical gas installations, boilers and pressure vessels, elevators and amusement rides. Enforcement is carried out under the *Electrical Installation and Inspection Act*, the *Plumbing Installation and Inspection Act*, the *Boiler and Pressure Vessel Act*, and the *Elevators and Lifts Act*.

Regulatory activities include setting standards, design review, equipment registrations, permits, inspections, examinations and licenses, compliance and accident investigations.

Inspection Services consists of technical and support staff operating out of regional offices in Fredericton, Moncton, Saint John, Bathurst, Miramichi, Campbellton, Edmundston and Service New Brunswick in Woodstock.

Stakeholders play an important role in the

Alcool, loteries et tabac

Le personnel de la Direction du contrôle de la conformité veille à l'application des lois et des règlements provinciaux en ce qui concerne la *Loi sur la réglementation des alcools*, la *Loi sur les ventes de tabac*, la *Loi sur le film et le vidéo*, la *Loi sur les boissons restreintes* et la *Loi sur les détectives privés et les services de sécurité*. Le personnel effectue aussi des enquêtes pour la Société des loteries de l'Atlantique.

Au cours de l'année, plus de 8 300 enquêtes et inspections ont eu lieu (alcools : 3 587; loteries : 2 232; ventes de tabac aux mineurs : 2 545).

Services d'inspection

Les Services d'inspection sont un organisme de service spécial (OSS) chargé de la sécurité des installations électriques, des installations de plomberie, des installations au gaz propane, naturel et à usage médical, des chaudières et des appareils à pression, des ascenseurs et des manèges. Les codes sont appliqués en vertu de la *Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques*, de la *Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie*, de la *Loi sur les chaudières et appareils à pression* et de la *Loi sur les ascenseurs et les monte-charge*.

Les activités de réglementation comprennent l'établissement de normes, l'examen des plans, l'homologation du matériel, les permis, les inspections, les examens, les licences, la conformité et les enquêtes sur les accidents.

Les Services d'inspection comptent du personnel technique et de soutien qui travaille à partir des bureaux régionaux de Fredericton, Moncton, Saint-Jean, Bathurst, Miramichi, Campbellton et Edmundston, de même qu'au bureau de Services Nouveau-Brunswick à Woodstock.

Les intervenants jouent un rôle important. Plus

operations. More than fifty (50) members participate on four (4) Safety Advisory Committees, representing each of the technical areas. These committees advise Inspection Services on all matters dealing with inspection policy and legislation.

Inspection Services is accountable to manage operations on a cost recovery basis and to deliver services according to approved performance standards. Various activities were undertaken throughout the year and are indicated in the Inspection Services Annual Report.

Operational Policy

Operational Policy provides a variety of planning, policy and support services for the programs delivered by the Safety Services Division. Activities include conducting stakeholder consultations, project management, research and analysis, developing policy and legislation, providing interpretations and rulings, program design and implementation and performance management. Branch staff includes the Chief Coroner and the Registrar of Motor Vehicles.

The Branch was involved in several initiatives including the ATV Task Force, implementation of recommendations of the Red Tape Reduction Committee including improved services for the trucking industry, the restructuring of Coroner/Sheriff services, and planning for the Security and Emergency Initiative. The branch was also involved in implementing strategies to improve highway safety through the establishment of New Brunswick Highway Safety Committee and in the redesign of programs to expand online services.

de 50 membres participent aux travaux de quatre comités consultatifs de sécurité représentant chacun des secteurs techniques. Ces comités conseillent les Services d'inspection sur toutes les questions portant sur les lois et les directives concernant l'inspection.

Les Services d'inspection doivent rendre compte de la gestion des opérations sur une base de recouvrement des coûts et de la prestation des services selon les normes de rendement approuvées. Diverses activités ont été entreprises au cours de l'année et sont énumérées dans le rapport annuel des Services d'inspection.

Politique opérationnelle

Le personnel de cette direction fournit divers services en matière de planification, de politique et de soutien dans le cadre des programmes offerts par la Division des services de sécurité. Il s'occupe de mener des consultations avec les intervenants, de la gestion des projets, des activités de recherche et d'analyse, de l'élaboration des politiques et des projets de loi, de la prestation d'interprétations et de décisions, de la conception des programmes, de la mise en œuvre et de la gestion du rendement. Le personnel de la Direction comprend le coroner en chef et le registraire des véhicules à moteur.

La Direction a également participé à plusieurs initiatives, dont le Groupe de travail sur les VTT, la mise en œuvre de recommandations du Comité sur la réduction des formalités administratives, incluant l'amélioration des services à l'industrie du transport routier, la réorganisation des services des shérifs et des coroners et des activités de planification pour l'Initiative en matière de sécurité et d'urgence. Elle a également adopté des stratégies visant à améliorer la sécurité routière en mettant sur pied le Comité de la sécurité routière au Nouveau-Brunswick et a retravaillé certains programmes en vue d'étendre les services offerts en ligne.

Appendix I

Boards and Commissions

Statutory Body and Authority	Membership	Terms of Reference
Private Investigators and Security Services Licensing Commission <i>(Private Investigators and Security Services Act)</i>	One Chairperson, two members appointed by the Department of Public Safety	To review licence applications, deal with complaints, and conduct hearings for the purpose of suspension or revocation of licences.
Salvage Dealers Licensing Commission <i>(Salvage Dealers Licensing Act)</i>	One Chairperson, two members appointed by the Department of Public Safety	To review for approval all application, suspension and revocations for salvage dealers licenses.
New Brunswick Police Commission <i>(Police Act)</i>	One Chairperson, one Vice Chairperson, five appointed by Lieutenant Governor-in-Council.	To investigate citizen complaints concerning conduct of municipal and regional police officers, to determine the adequacy of police forces and to enquire into any matter respecting policing in New Brunswick..
Board of Examiners for Power Engineers	One Chairperson and four members appointed by Lieutenant Governor-in-Council.	Establishes the qualification and competency of power engineers.
Board of Examiners for Compressed Gas	One Chairperson and four members appointed by Lieutenant Governor-in-Council.	Examines persons applying for licensing to install or service compressed gas burning equipment.

Annexe I

Conseils et commissions

Organismes et dispositions habilitantes	Composition	Mandat
Commission des licences de détectives privés et de services de sécurité <i>(Loi sur les détectives privés et les services de sécurité)</i>	Un président et deux membres, nommés par le ministère de la Sécurité publique	Étudier les demandes de licences, donner suite aux plaintes et tenir des audiences sur la suspension ou la révocation de licences.
Commission des licences de brocanteur <i>(Loi sur les licences de brocanteurs)</i>	Un président et deux membres, nommés par le ministère de la Sécurité publique	Étudier à des fins d'approbation toutes les demandes de licences de brocanteur ainsi que les suspensions et les révocations.
Commission de police du Nouveau-Brunswick <i>(Loi sur la police)</i>	Un président, un vice-président et cinq membres, nommés par le Lieutenant-gouverneur en conseil	Enquêter sur les plaintes de citoyens concernant des agents de police municipaux ou régionaux, vérifier le caractère adéquat des corps de police et mener des enquêtes sur toute question portant sur les services de police au Nouveau-Brunswick.
Bureau des examinateurs des ingénieurs spécialisés en force motrice	Un président et quatre membres, nommés par le Lieutenant-gouverneur en conseil	Déterminer la qualification et les compétences des ingénieurs spécialisés en force motrice.
Bureau des examinateurs en matière de gaz comprimé	Un président et quatre membres, nommés par le Lieutenant-gouverneur en conseil	Examiner les demandes de permis pour l'installation et l'entretien d'appareils à combustion de gaz comprimé.

Appendix II / Annexe II

Financial Overview / Aperçu de la situation financière

Program/ Programme	Amended Budget*/ Budget rectifié*	Expenditure/ Dépenses	Variance (Under)-Over/ Écart (en-moins) en plus
	(000) \$	(000) \$	(000) \$
Corporate & Planning Services/ Services généraux et services de planification	4,128,741	4,268,501	139,760
Community and Correctional Services/ Services communautaires et correctionnels	28,341,349	28,502,924	161,575
Safety Services/ Services de Sécurité	54,019,274	57,406,558	3,387,284
Total	86,489,364	90,177,983	<u>3,688,619</u>

Supplementary Estimates/Evaluations supplémentaires

Disaster Financial Assistance /Aide financière en cas de désastre	(1,400,000)
Security and Emergency Initiatives/Initiative en matière de sécurité et d'urgence	(1,330,000)
Adjusted Total	<u>958,619</u>

* Includes Main Estimates plus wage settlements.
Ce chiffre comprend le montant inscrit au budget principal ainsi que les règlements salariaux.

The Department ended the year with an over expenditure of \$958,619. Corporate Services was overspent by \$139,760. Community and Correctional Services were overspent by \$161,575. Safety Services was over by \$3,387,284 which was offset by Supplementary Estimates of \$1,400,000 for Disaster Financial Assistance and \$1,330,000 for Security and Emergency Initiatives. The Adjusted over expenditure for Safety Services was \$657,284.

Le Ministère a terminé l'exercice avec un dépassement de crédit de 958 619 \$. La Division des services généraux a dépassé son budget de 139 760 \$, alors que la Division des services communautaires et correctionnels a dépassé le sien de 161 575 \$. La Division des services de sécurité a dépassé son budget de 3 387 284 \$. Ce dépassement a été compensé par des évaluations supplémentaires de 1 400 000 \$ pour l'aide financière en cas de catastrophe et de 1 330 000 \$ pour des initiatives en matière de sécurité et d'urgence. Le total redressé du dépassement de crédit de la Division des services de sécurité est de 657 284 \$.

Appendix II / Annexe II

Notes:

- (1) Corporate Services was overspent by \$139,760. The over expenditure was due to Information Technology purchases to upgrade systems.
- (2) Community and Correctional Services was overspent by \$161,575. The over expenditure was due to higher than expected population counts in the correctional facilities.
- (3) Safety Services was overspent by \$3,387,284. This over expenditure was offset by Supplementary Estimates of \$1,400,000 for Disaster Financial Assistance and \$1,330,000 for Security and Emergency Initiatives. The adjusted over expenditure of \$657,284 was a result of RCMP operational requirements.

Remarques :

- (1) La Division des services généraux a dépassé son budget de 139 760 \$ en raison d'achats effectués par la Direction de la technologie de l'information pour la mise à niveau des systèmes.
- (2) La Division des services communautaires et correctionnels a dépassé son budget de 161 575 \$ en raison du nombre plus élevé que prévu de contrevenants dans les établissements correctionnels.
- (3) La Division des services de sécurité a dépassé son budget de 3 387 284 \$. Ce Dépassement a été compensé par des évaluations supplémentaires de 1 400 000 \$ pour l'aide financière en cas de catastrophe et de 1 330 000 \$ pour des initiatives en matière de sécurité et d'urgence. Le total redressé pour ce redressement de crédit de 657 284 \$ s'explique par les exigences opérationnelles de la GRC.